le franco albertain

Mercredi 14 juillet, 1971, Vol. 4 . No. 34

Me Michelle Lefebvre admise au Barreau

♦

Les paroissiens de Falher fêtent leur curé

Les adultes face à la moralité publique

♦ ♦

"FABRIQUE AU CANADA"



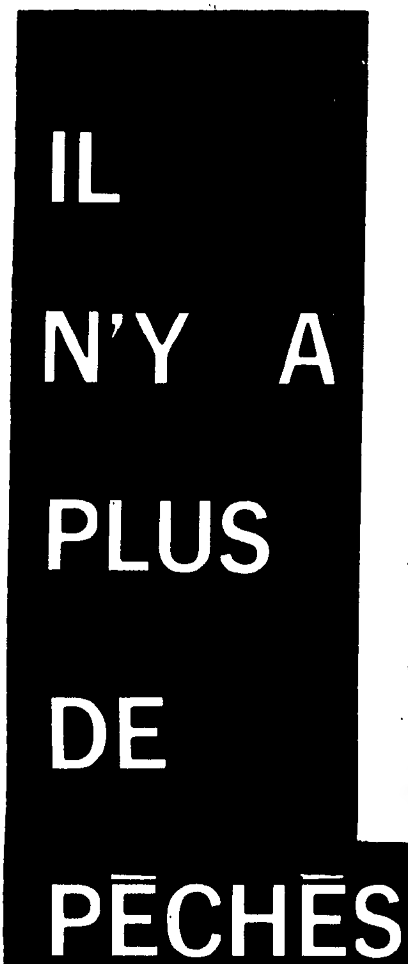
Les Petits Chanteurs de Granby en Alberta du 18 au 29 juillet



au fond des choses

Le péché n'est plus à la mode...

Beaucoup disent qu'aujourd'hui, le péché n'est plus à la mode, car on n'a plus le temps d'en faire ou bien il n'y a plus rien qui soit péché. Nous porterons aujourd'hui notre réflexion sur ce sujet "brûlant". Nous avons tous besoin de voir un peu plus clair dans ce domaine, pour éviter de mettre des péchés où il n'y en a pas et aussi pour avoir le courage d'en mettre où il y en a.







LE PLUS GRAND PECHE, C'EST DE RESTER INACTIF QUAND LES AUTRES ONT TANT BESOIN DE NOUS.

Photo: Jn-Pierre Bolduc

TÉMOIGNAGES..

"Le péché est un abus de liberté qui a détruit l'harmonie de la création". (Concile). Le péché, c'est tout ce qui est contraire à l'amour, tout ce qui détruit, saccage, détériore.
(Une secrétaire)

"Le péché, c'est tout ce qu'on aurait pu faire de bien, et qu'on n'a pas fait".
(Un jeune)

"Le péché, c'est ce qui détruit l'amour, c'est le contraire de l'amour".
(Une mère de famille)

J'étais malade...

- J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger.
- J'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire.
- J'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu.
- J'étais sans abri et vous ne m'avez pas recueilli.
- J'étais malade et en prison et vous ne m'avez pas visité.
- Nos péchés d'omission sont parfois les plus graves. Les plus grands péchés ne sont pas toujours des choses mauvaises que nous faisons. Ce sont très souvent des choses bonnes que nous ne faisons pas.



Photo: R. Picard

J'étais en prison...

IL Y A AUSSI LES PÉCHÉS COLLECTIFS

Ces péchés, on ne les fait pas directement par un acte personnel précis. Mais ce sont des situations anormales que l'on accepte autour de soi, des situations qu'on ne tente même pas de régler. Par exemple: la discrimination raciale, le patronage politique, la pauvreté dans le monde, l'oppression d'un peuple par un autre peuple (Nigéria-Biafra), la course aux armements, la dépravation de la jeunesse par les publications et le cinéma.



Photo: R. Picard

J'étais seul...

JE SUIS EN BALANCE

Il y a comme deux êtres en moi-même: l'un qui veut le bien et l'autre qui ne le veut pas; l'un qui refuse le mal et l'autre qui cède au péché. Et pourtant, dans les deux cas, je sais bien que c'est toujours de la même personne qu'il s'agit: MOI.

Les paroissiens de Falher fêtent leur curé

Lundi le 28 juin, les paroissiens de la paroisse Ste-Anne de Falher célébraient le jubilé d'argent d'ordination sacerdotale de leur curé, le Révérend père Clément Richer, O.M.I.

Une concélébration à 4h.30 p.m. réunissait autour de l'autel paroissial une douzaine de ses confrères prêtres pour l'offrande eucharistique. On remarquait le Père Elphège Fillion, également ordonné en 1946, et qui célébrait son jubilé d'argent dans sa paroisse de Donnelly le 20 juin dernier. Le Père Louis Collin, confrère du jubilaire à l'école de Donnelly et au Collège St-Jean prononça l'homélie de circonstance. Son Excellence Monseigneur Henri Routhier, archevêque de Grouard-McLennan a assité à la cérémonie au prie-Dieu.

A 6 heures, un succulent souper préparé par les dames de la paroisse fut servi à la salle paroissiale. A l'issue du repas plusieurs personnalités adressèrent leurs hommages au jubilaire et la partie récréative fut assurée par des chants en



solo et en choeur, habilement préparés par Soeur Gertrude Hurteau, c.s.c.

M. Ferdinand Lévesque félicita le jubilaire au nom des paroissiens de Falher alors que M. Roger Laflamme exprima les voeux de la jeune génération.

Son Excellence Mgr Routhier parla ensuite au nom de l'archidiocèse de Grouard-McLennan pour présenter ses voeux au Père Richer, le Père Marsan, faisant de même pour les Oblats et M. Laurent Lamoureux s'exprimant pour la famille.

C'est M. Paul Sicotte qui a agi comme maître de cérémonies. Des cadeaux furent offerts au nom des amis du Père Richer à Falher, Spirit River et Guy respectivement par MM. Joseph Lemire, Eugène Dion et Henri Johnson. La famille immédiate du jubilaire était représentée à la table d'honneur par M. et Mme Adélard Richer, d'Edmonton.

Au début de son second quart de siècle au service de Dieu, le Père Richer s'est vu accorder une année de congé pour suivre des études en pastorale dans une université d'Europe. Tous ses paroissiens et amis lui souhaitent un heureux séjour en Europe et un second quart de siècle chargé de satisfaction dans son ministère.

A DONNELLY

JUBILE D'ARGENT DU PERE ELPHEGE FILLION, OMI.

par Marie Beaupré.

L'amitié fut le thème qui réunit parents et amis autour du R.P. Elphège Fillion, OMI, le 20 juin dernier pour célébrer son vingtième anniversaire d'ordination au sacerdoce.

Son Excellence Monseigneur Henri Routhier, OMI, archevêque de Grouard-McLennan, assistait à la messe concélébrée par le jubilaire avec les R. P. Louis Collin et Albert Bouchard, et y prononça l'homélie de circonstance. M. l'abbé Wilfrid Dubé ainsi que les R. P. Jean Marsan, Antoine Bugeaud, Clément Richer et Oscar Pinard assistaient également à la concélébration. A l'heure où les mass-media se font gloire de publier les faiblesses de certains, il est bon de se rappeler la silencieuse fidélité de la majorité.

Pour la cérémonie, le jubilaire avait revêtu les ornements dans lesquels il avait reçu l'onction sacerdotale vingt-cinq ans auparavant des mains de Monseigneur Henri Routhier.

Le R.P. Elphège Fillion est le premier prêtre natif de l'archidiocèse de Grouard-McLennan et le premier prêtre natif de Donnelly. Durant ce quart de siècle, le R.P. Fillion a exercé son ministère exclusivement auprès du peuple indien, soit à Atikameg, Wabaska, Fox Lake, Faust, Fort Vermillion, Grouard et Peace River.

Parmi les parents et amis venus de l'extérieur, on remarquait MM. Adrien et Conrad Côté, Sr emilienne Côté et le Dr et Mme Arthur Piché, oncles et tantes du jubilaire; Soeur Cécile Bourgeois d'Edmonton, Mme Cécile Guénette de Calgary, M. et Mme Armand Dion de Spirit River Soeur St-François de St-Paul de Red Deer ainsi que les religieuses Filles de la Sagesse de Grouard et d'Atikameg.

Après la messe, on se retrouva au terrain de balle pour un pique-nique et par la suite, une réception suivit à la salle municipale où le jubilaire put rencontrer parents et amis. Nos plus sincères félicitations au R. P. Elphège Fillion.

Déclaration concernant les soupes Bon Vivant vendues au Canada

La Direction générale des aliments et drogues a averti cette semaine les consommateurs de ne pas manger les soupes vendues au Canada sous les étiquettes Hickory Farms of Ohio, Ancora et Reese Finer Foods. Ces produits sont fabriqués à l'usine Bon Vivant Soups, Inc. de Newark dans le New Jersey. Une petite quantité de ces soupes a été mise en vente sur le marché canadien, principalement dans les comptoirs d'épicerie fine des supermarchés et dans les magasins de spécialités alimentaires.

Dans un bulletin précédent, la Direction générale a annoncé qu'un cas mortel de botulisme aux Etats-Unis avait été associé à la soupe vichyssoise de la marque Bon Vivant et elle demandait aux Canadiens de ne pas manger les soupes et les sauces Bon Vivant jusqu'à nouvel avis.

La Direction générale des aliments et drogues faisait remarquer qu'aucun cas de botulisme associé aux soupes fabriquées par la maison Bon Vivant n'avait été signalé au Canada. Toutefois, pour plus de sécurité, on recommande aux consommateurs de ne pas manger les soupes étiquetées Hickory Farms of Ohio, Ancora ou Reese Finer Foods jusqu'à nouvel avis. On retire présentement du marché les stocks de ces produits.

A titre de mesure d'hygiène publique, on demande à tous les marchands de gros et détaillants de bien vouloir coopérer en s'assurant que ces produits ne sont pas mis en vente.

PELERINAGE

Le pélérinage annuel en l'honneur de Ste-Anne au Lac Ste-Anne aura lieu le 25 juillet pour les blancs et le 28 juillet pour les natifs.

Dimanche le 25 juillet
Messe à 9h. a.m.
11h. a.m.

Après-midi: Chemin de Croix et Bénédiction.



LEGAL

FETE AU VILLAGE

24 et 25 juillet 1971

Déjeuner aux crêpes - Parade - Tournoi de balle $1,000. - Gymkhana - Midway - Cuisine française - Concert - Couronnement de Mlle Fête au Village - Feu d'artifice.

Tous les Canadiens-français sont particulièrement invétés à participer à ces deux journées de festivités à Legal.

On vous y attend --- C'est un rendez-vous.

Extension de l'Acte des Droits de l'Homme de l'Alberta

Depuis le 1 juillet, les amendements à l'Acte des Droits de l'Homme, qui défend la discrimination dans l'emploi, les commodités publiques, les services publics et l'accomodation de logement sur des bases de race, couleur, croyances religieuses, ancêtres ou lieu d'origine, sont entrés en force pour défendre en plus la discrimination dans les commodités publiques, les services publics et l'accomodation de logement sur des bases de sexe, et dans l'emploi sur des bases de SEXE, STATUT MARITAL ET AGE (l'âge étant interprété comme entre 40 et 65 ans).

Pour plus d'informations, contacter



LA BRANCHE DES DROITS DE L'HOMME,
MINISTERE DU TRAVAIL DE L'ALBERTA
1007 édifice I.B.M.
10808 - 99ème avenue,
EDMONTON6, Alberta

EDITORIAL

Les adultes face à la moralité publique

Dans un récent bulletin qu'il adressait à ses diocésains, Monseigneur J.-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa fait une analyse très concluante sur la moralité d'aujourd'hui. Croyant que cette analyse est de nature à intéresser nos lecteurs, nous reproduisons ici le contenu de ce message diffusé en juin.

" Ce n'est un secret pour personne, la moralité publique est parvenue à un tel degré de dégradation que certains se demandent si, après vingt siècles de christianisme, on n'est pas en train de revenir au paganisme. Lisez ce qu'écrivait un journaliste français qu'on ne saurait accuser de prosélytisme religieux, Pierre Debray:

" Quand des hippies se rassemblent par centaines de milliers, pour chercher dans la drogue, le sexe et la pop-musique d'incertaines libérations, il est permis sans doute de s'indigner ou de railler. Mais le sociologue, qui regarde le phénomène d'un oeil froid, se demande s'il n'assiste pas à un retour en force du paganisme...
Aucune société n'est saine et heureuse, quand il n'y a plus de religion. C'est une vérité qui s'impose à l'incroyant autant qu'au croyant. Quand les Eglises démystifient et désacralisent tout, elles se vident assurément et tant pis pour elles. Mais au plan social, pouvons-nous nous en désintéresser? Elles se disent au service de l'homme et il est vrai qu'elles ne peuvent méconnaitre le bien commun, sans manquer à leur mission. C'est notre devoir que de les avertir du terrible péril que constitue la montée d'un nouveau paganisme, plus proche d'ailleurs de celui des Zoulous que de celui des Grecs. Peut-être détruira-t-il la société! Peut-être la reconstruira-t-il sur des bases tribales et que nous aurons une aventure qui rendra celle d'Hitler anodine par comparaison".

Mais ce qu'il y a de plus déconcertant, de plus effrayant dans cette situation, c'est que à peu près tout le monde l'accepte sans rien dire, comme si cela allait de soi dans une société pluraliste, à une époque où l'on fait tant appel à la liberté des consciences. Et pourtant, même dans une société pluraliste, et à une époque de "liberté de conscience", ne réagit-on pas contre la pollution de l'air, des eaux, de la nature, ou la vente de produits alimentaires avariés? La pollution des moeurs n'est-elle pas la pire des pollutions puisqu'elle empoisonne les âmes, et pourquoi ne réagirait-on pas contre elle sans léser les droits de quiconque?

C'est dans l'espérance d'éveiller chez les adultes, un sentiment de pitié et de justice pour les enfants et les jeunes, pour les âmes de ceux qui veulent non pas l'avilissement, mais la noblesse et la dignité du corps humain que j'examine ici la responsabilité de certains adultes dans l'escalade de l'érotisme et de l'immoralité. Je ne juge personne, et je sais bien que TOUS ne sont pas également responsables, mais il faut bien admettre que ce sont DES ADULTES

- qui produisent ce nombre incroyable de films érotiques de moins que l'on puisse dire c'est qu'ils exploitent honteusement les appétits sexuels.

- qui, en grand nombre, vont voir ces mêmes films, encourageant ainsi leur production et donnant en plus le mauvais exemple aux jeunes. Comment des parents pourraient-ils conseiller à leurs adolescents de ne pas encourager ces mercantis du vice, si eux-mêmes le font?

- qui publient ces revues pornographiques et qui se permettent tout, pourvu que ça rapporte.

- qui essaient de nous faire croire que c'est la rigidité de la loi qui est responsable des conséquences qu'engendre toujours l'immoralité, - avortements, divorces, stérilisations, drogues, etc. - et qui voudraient supprimer ces crimes en les légalisant.

- qui ont prétendu avoir assez de maturité de conscience pour se passer de censure. Le résultat? La liberté sexuelle prend l'allure du suprême achèvement. S'il est vrai qu'une censure étroite n'est pas le meilleur moyen de former la conscience, il n'est pas moins vrai qu'une licence absolue y parviendra encore bien moins.

- qui sont les promoteurs de modes qui détruisent peu à peu tout sens de la modestie chrétienne.

- qui jouent les vierges offensées lorsque des adolescentes tombent enceintes et qui voudraient que l'Eglise les marie pour éviter le scandale, comme si le mariage avait pour but de réparer les avatars d'une société qui encourage la perversion.

- qui sont les promoteurs d'une certaine éducation sexuelle qui se borne à expliquer les différences biologiques des sexes ainsi que les manières d'éviter la conception.

- qui ont classé parmi les "tabous" à démolir, la virginité, la fidélité conjugale, la pudeur, la retenue dans les fréquentations, etc.

Et comme le disait Debray, puisque les Eglises " ne peuvent se désintéresser du bien commun sans manquer à leur mission", nous pouvons continuer cette énumération en disant que ce sont encore DES ADULTES

- qui faussent la conscience des adolescents en leur disant qu'ils n'ont pas à aller à la messe si ça ne leur dit pas, comme si la pratique religieuse était une question de sentiments.

- qui enseignent aux jeunes qu'ils peuvent se confesser directement à Dieu sans recourir au prêtre.

- qui favorisent la vie en commun avant le mariage ou le mariage à l'essai.

- qui, sous prétexte d'attirer les jeunes, prêchent une religion sans commandements, sans préceptes sans sacrifice, sans croix...

Et que pensent les jeunes d'une telle religion? Ils s'en désintéressent. Certains prétendent que cela

(suite à la page 12)

le franco

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi, à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

Tél.: 422-0388

DIRECTEUR: Jean Patoine

REDACTEUR EN CHEF: André Collin

SECRETAIRE A LA REDACTION: Joelle Gotzmann

PUBLICITAIRE: Josaphat Baril

Tél.: 422-4702

Tarifs d'abonnement-
1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00
Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

HEBDO DU CANADA

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 1881



A l'issue de la cérémonie, les membres de la famille de Me Michelle Lefebvre se sont réunis au bureau de l'honorable juge André Dechene. On reconnait dans l'ordre habituel Me Bernard Lavallée, Carole, Pauline (Mme Paul Morin), Philippe, Mme Charles Lefebvre, Marie, Mme S.T. Moreau, Me Michelle Lefebvre, l'honorable juge André Dechene et Huguette. Manquent sur la photo le Dr Robert Lefebvre ainsi que MM. Bernard et Roch Lefebvre.

Me Michelle Lefebvre admise au Barreau

C'est au cours d'une cérémonie impressionnante et toute empreinte de dignité que Me Michelle Lefebvre a prononcé le serment du Barreau de l'Alberta et a été revêtue de la toge des gens de loi, jeudi dernier, à la Cour Suprême de l'Alberta.

Présentée par Me Bernard Lavallée, la nouvelle avocate a terminé brillamment ses études de droit à l'université de l'Alberta et c'est devant sa mère et les membres de sa famille que cette cérémonie d'investiture s'est déroulée sous la présidence de l'honorable juge André Dechene de la Cour Suprême.

Fait particulièrement intéressant, la plus grande partie de la cérémonie s'est déroulée en Français, chose peu commune devant les tribunaux de cette province.

Me Michelle Lefebvre est la fille de Mme Charles Lefebvre d'Edmonton. De nombreux amis ont également assisté à son investiture au Barreau, parmi lesquels on remarquait l'honorable juge Lucien Maynard, Me Louis Desrochers, chancelier de l'université de l'Alberta, le R.P. Jean Patoine, OMI, secrétaire général de l'ACFA et plusieurs confrères de Me Lefebvre.

Le Franco-Albertain ajoute ses félicitations à celles déjà présentées à la nouvelle avocate.



Les gens de loi portant leurs attributs vestimentaires. De gauche à droite, Me Bernard Lavallée, l'honorable juge André Dechene et Me Michelle Lefebvre.

Attribution de licences pour importation de bétail

Le ministre de l'Agriculture du Canada, l'hon. H.A. Olson, a annoncé cette semaine que son ministère avait émis pour cette année, 569 licences portant sur l'importation de 896 bovins d'Europe.

Quelque 1,400 demandes pour l'obtention de licences d'importation d'environ 6,000 têtes de bétail ont été formulées auprès du ministère. Les licences accordées ont déjà été envoyées aux demandeurs choisis.

Pour la première fois, les détenteurs de licences pourront cette année acheter des bovins en Allemagne et en Autriche.

Comme par les années passées, il leur sera également possible d'en importer de France, de Suisse et d'Italie.

Tous les bovins importés devront passer par les stations de quarantaine à sécurité maximale de Grosse-Ile, Montmagny, au Québec ou de St-Pierre, aux Iles St-Pierre et Miquelon.

Cette année, on a autorisé l'importation de 240 bovins de plus que par les années passées, grâce à l'agrandissement de la station de quarantaine de St-Pierre.

Les deux stations de quarantaine peuvent recevoir, au total près de 900 têtes de bétail.

Les bovins seront soumis à une première période de quarantaine en Europe, et arriveront aux stations de quarantaine à sécurité maximale en trois groupes: le premier groupe débarquera à Grosse-Ile, Montmagny, en octobre, le deuxième arrivera à St-Pierre en novembre, et le dernier groupe débarquera également à St-Pierre en mai 1972.

Si les bovins rencontrent les exigences sanitaires, ils seront relâchés des stations de quarantaine après une période de quatre à six mois.

Depuis 1966, année où a débuté le programme d'importation de bovins européens, 2,072 têtes de bétail sont entrées au pays en passant par l'une ou l'autre des deux stations de quarantaine.

Le blé d'automne Sundance vient d'être homologué

Le ministère de l'Agriculture du Canada a fait connaître aujourd'hui qu'une nouvelle variété de blé d'automne venait d'être homologuée. Cette nouvelle variété, la Sundance, est un blé vitreux (dur) d'automne créé par M. M.N. Grant de la Station fédérale de recherches agricoles de Lethbridge en Alberta.

Dans tous les essais effectués au cours des cinq années écoulées, la Sundance a surpassé la Winalta et la Kharkow 22MC.

La Sundance a été créée à Lethbridge, par croisement entre la Cheyenne et la Kharkow 22MC.

C'est une variété adaptée à la partie sud de l'Alberta mais qui, dans une certaine mesure, peut être cultivée dans le sud-ouest de la Saskatchewan.

En ce qui concerne la résistance à l'hiver, la Sundance est équivalente ou supérieure à la Winalta. Son aspect est semblable à la Kharkow 22MC mais elle est plus résistante à la verse. Son grain est d'un type remarquable, comparable à celui de la Winalta.

Les semences de la Sundance seront disponibles à l'automne de 1971 pour les producteurs de semences choisis par le Comité provincial des semences de base de l'Alberta. La Section de semences de la Station de recherches de Régina communiquera avec les producteurs de semences choisis afin de déterminer les intéressés.

Une quantité limitée de semence généalogique sera peut-être mise à la disposition du public à l'automne de 1972.

















Une partie des Petits Chanteurs de Granby, Québec, qui arriveront en Alberta dimanche. Au cours de leur séjour, ils visiteront différentes régions de la province et ils donneront quelques concerts. On pourra les entendre à Edmonton, Bonnyville, St-Paul et à Legal, où ils seront particulièrement présents pour "La Fête au Village" dimanche le 25 juillet. C'est l'ACFA provinciale qui, grâce à l'aide des régionales et du directeur des Chantamis d'Edmonton, M. Léonard Rousseau, a rendu cette visite possible. Cette visite a été organisée dans le cadre des voyages-échanges subventionnés par le Secrétariat d'Etat. Pour avoir des détails sur le programme détaillé de cette chorale, on peut s'adresser à M. Paul Denis, assistant-secrétaire de l'ACFA provinciale.

Nominations à Radio-Canada

Le directeur général de la radiodiffusion française de la Société Radio-Canada, M. Raymond David, annonce la nomination de M. Marcel Blouin au poste de directeur de la radio française et de M. Lorenzo Godin au poste de directeur des programmes de cette même radio française de la Société Radio-Canada.

M. Marcel Blouin est entré à Radio-Canada en 1958 comme organisateur d'émissions au Services des émissions éducatives et d'Affaires publiques. Il est devenu coordonnateur des émissions d'information au S.E.A.P. puis, en 1960, réalisateur de l'émission CARREFOUR. Il a signé des émissions qui lui ont valu plusieurs distinctions comme la médaille du "Wilderness Award".

En 1965, Marcel Blouin a été nommé coordonnateur de l'information au bureau de Radio-Canada à Paris. Il est revenu au Canada en 1967 pour occuper le poste de Chef adjoint du S.E.A.P., puis, en 1968, le poste de Chef du Service des Affaires publiques. Nommé Directeur adjoint des programmes de la radio le 1er juin 1969, il accédait à la direction même des programmes quelques mois plus tard.

M. Lorenzo Godin est entré à Radio-Canada en 1954. Affecté d'abord à la réalisation d'émissions dramatiques, il s'intéressa davantage, à partir de 1956, à des émissions de type magazine, toujours à la radio. Il devint, en 1962, Chef de l'information à l'émission AUJOURD'HUI et, un an plus tard, fut nommé au bureau de Radio-Canada à Paris où il fut responsable des émissions d'Affaires publiques pour les deux réseaux ainsi que des émissions d'autres services de la radio et de la télévision.

A partir de 1965, Lorenzo Godin a assumé la supervision d'AUJOURD'HUI jusqu'en octobre 1968 alors qu'il devint Chef adjoint du Service des Affaires publiques, services dont il prenait la direction en mai 1969.

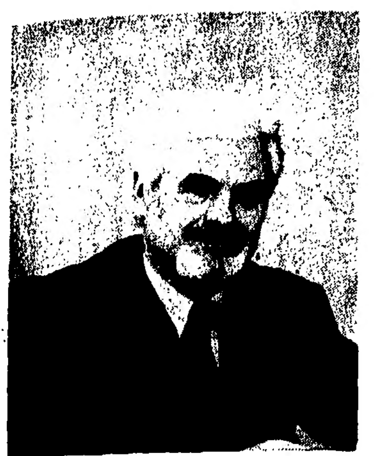
D'OU VIENT L'ALPHABET?

La création de l'alphabet représente l'aboutissement d'une longue évolution. Elle en est l'ultime perfectionnement, résultant d'une invention d'une grande portée, qui a consisté à décomposer la parole en sons simples.

Le Grand Larousse de la Langue française en explique l'origine lointaine : "Alphabet vient du latin alphabetum, formé avec les mots alpha et bêta qui désignaient les deux premières lettres en grec, issus eux-mêmes des noms sémitiques des deux premières lettres de l'alphabet phénicien : alef (tête de boeuf), bet (maison ou tente). C'est en effet aux Phéniciens qu'on attribue l'invention de l'alphabet en tant que système d'écriture purement phonétique, même s'ils ont emprunté les formes de certaines lettres au fonds commun des écritures du monde oriental ou égéen (la tête de boeuf est un nombre des pictogrammes du plus ancien sumérien et du crétois). La nouveauté du système phénicien était d'éliminer les idéogrammes que d'autres écritures (suméro-akkadienne, égyptienne, hittite, crétoise) mêlaient aux rébus syllabiques. La nouveauté du système grec fut de franchir le mur de la syllabe en introduisant les voyelles dans l'alphabet. En Italie, les Etrusques adaptèrent l'alphabet grec à leur langue non indo-européenne; les Latins l'empruntèrent à leur tour, probablement par l'intermédiaire étrusque, et plus tard l'enrichirent par un recours plus direct au grec. Ainsi se trouva constitué vers le 1er s., un alphabet de 23 lettres qui devrait servir à la première notation du français."



Joe St-Arnault, fils de Mme Jeanne St-Arnault d'Edmonton, a démontré dernièrement qu'il savait se servir d'un fusil puisqu'il a remporté à Vancouver le championnat canadien de tir au pigeon d'argile. Dès le début des compétitions, M. St-Arnault s'est signalé en abattant 100 pigeons sur 100 et ce n'est qu'au 196ème qu'il connut une légère défaillance pour terminer cette première journée de compétition avec 199 sur 200. M. St-Arnault avait déjà remporté le championnat de l'Alberta, et il se rendra aux Etats-Unis au mois d'août pour le "Grand American" qui groupera près de 3,000 tireurs sélectionnés.



La vie dans la ville

par le Docteur Ivor Dent, Maire.

Dernièrement, l'ambassadeur de Thailande me rendait visite à mon bureau. Avec son épouse, il avait fait coincider sa visite à Edmonton avec la convention des Femmes Professionnelles qui était tenue dans la Cité. Sa visite m'a donné l'opportunité de rencontrer deux charmantes femmes d'affaires de Thailande et, ce qui fut beaucoup plus intéressant pour moi, l'opportunité de discuter de son pays en m'attachant plus particulièrement sur le développement de l'éducation.

Je suis intéressé à l'éducation en Thailande parce que, jusqu'au moment où je suis devenu maire, je travaillais à l'Université de l'Alberta sur un projet du gouvernement canadien pour aider au développement du système des écoles secondaires thailandaises. Durant ces années, j'ai eu l'opportunité de rencontrer et d'enseigner à un grand nombre de gens du pays de l'ambassadeur.

Depuis mon départ de l'université pour la mairie, j'ai perdu contact avec ce beau pays. Toutefois, l'ambassadeur a pu me dire que le projet aide certainement son pays et qu'il le considère comme l'un des plus fructueux programmes d'aide à l'étranger qu'il a pu voir en application dans n'importe quel pays du monde.

Le gouvernement canadien et l'université de l'Alberta doivent être félicités quand un homme de la renommée de l'ambassadeur de Thailande émet de tels commentaires élogieux pour ce programme.

****

L'autre soir, j'ai été invité chez Gordon et Kaye Hornbe pour examiner un vieux journal intime écrit par Louis Riel en 1885. Le journal appartient à Gene Rhéaume qui l'a acheté récemment lors d'un encan tenu à Montréal. C'est vraiment un classique dans l'histoire du Canada.

Le journal de Batoche a été écrit dans une très belle écriture. Il fut écrit à partir de notes en brouillon, et dans la transcription, il est dans un Français très poétique. Plus tard dans l'année 1885, Riel fut jugé coupable de haute trahison et pendu à Régina. Son propre journal intime fut utilisé comme preuve contre lui, mais la cour n'utilisa que les passages qui pouvaient lui nuire.

Le journal, après la mort de Riel, a une histoire intéressante. En 1886, la Chambre des Communes vota un ordre demandant que le document soit remis à la Chambre. Une recherche fut organisée, mais on ne put le trouver. En 1917, le journal fut retrouvé parmi les possessions d'un major de l'armée qui avait été tué en France durant la Première Guerre Mondiale. Personne ne savait que le Journal était en sa possession.

En 1922, à un encan fait avec les biens de l'officier, le Journal fut volé. L'histoire veut qu'il ait été volé par un reporter qui à son tour se le fit subtiliser par un confrère reporter.

En 1970, le Journal devint la propriété d'un ancien rédacteur du Winnipeg Tribune, qui l'offrit en vente au gouvernement du Manitoba, au gouvernement fédéral et à d'autres institutions publiques. Comme aucune de ces institutions ne voulait l'acheter, il fut vendu à un encan de livre à Montréal.

Le 22 avril 1971, M. Rhéaume assistait à l'encan et il acheta le Journal pour la somme de $26,765.00. Il croit que le Journal devrait être déposé dans une institution publique, disponible pour tous ceux que veulent l'examiner et pour promouvoir davantage la réhabilitation de Louis Riel et d'autres grands hommes d'état canadiens.

Vous voyez certainement bien des choses dans la position de maire, et ceci se classe parmi les plus belles.

****

La semaine dernière, j'ai assité aux cérémonies marquant l'ouverture officielle du 12ème congrès de la Fédération des Femmes d'Affaires et Professionnelles. La réunion groupait quelque 1,600 femmes du monde des affaires et professionnelles. Il y avait des représentantes d'un grand nombre de pays. Assises au Sportex alors que je leur adressais la parole, on voyait des centaines de femmes très talentueuses, membres de gouvernements, de professions et des affaires. C'était vraiment une vision remarquable.

Cette organisation a, comme but principal, de s'assurer que les femmes sont reconnues comme êtres humains - et des êtres humains très capables - pouvant entrer avec succès dans plusieurs domaines qui pendant de nombreuses années ont été considérés comme étant des champs d'action réservés exclusivement aux hommes.

(suite à la page 14)

MERCREDI PROCHAIN

M. l'abbé Vincent-Henri Garnier célèbrera son 70ème anniversaire d'ordination

Une cérémonie toute spéciale marquera le 70ème anniversaire d'ordination sacerdotale de M. l'abbé Vincent-Henri Garnier au foyer d'Youville de St-Albert, mercredi prochain, le 21 juillet.

Né le 17 décembre 1877 à Tossiat, Ain en France, de Didier Garnier et Marie Lamoret, M. l'abbé Garnier fit ses études primaires dans son village natal et il poursuivit ses études secondaires et philosophiques en france.



Arrivé au Canada en 1898, il entreprend ses études théologiques qu Manitoba et il est ordonné prêtre par Son Excellence Monseigneur Adélard Langevin le 21 juillet 1901, dans la cathédrale de St-Boniface. Il fut d'abord vicaire à St-Léon, Manitoba jusqu'en 1902 puis il fonda la mission Bonne Madone en Saskatchewan.

Il fut ensuite curé de Vègreville de 1904 à 1913 alors qu'il devint curé de Lamoureux, poste qu'il devait occuper jusqu'en 1947. Il retourna ensuite à Vègreville où il demeura jusqu'en 1962. Fait à signaler, l'abbé Garnier reçut la Médaille de la langue française le 13 juillet 1957.

En 1962, il se retira au Château Sturgeon à Legal en compagnie de sa soeur Claire. En même temps, il a agi comme aumonier de l'institution. En mars 1971, l'abbé Garnier se retirait au Foyer d'Youville de St-Albert où il réside présentement.

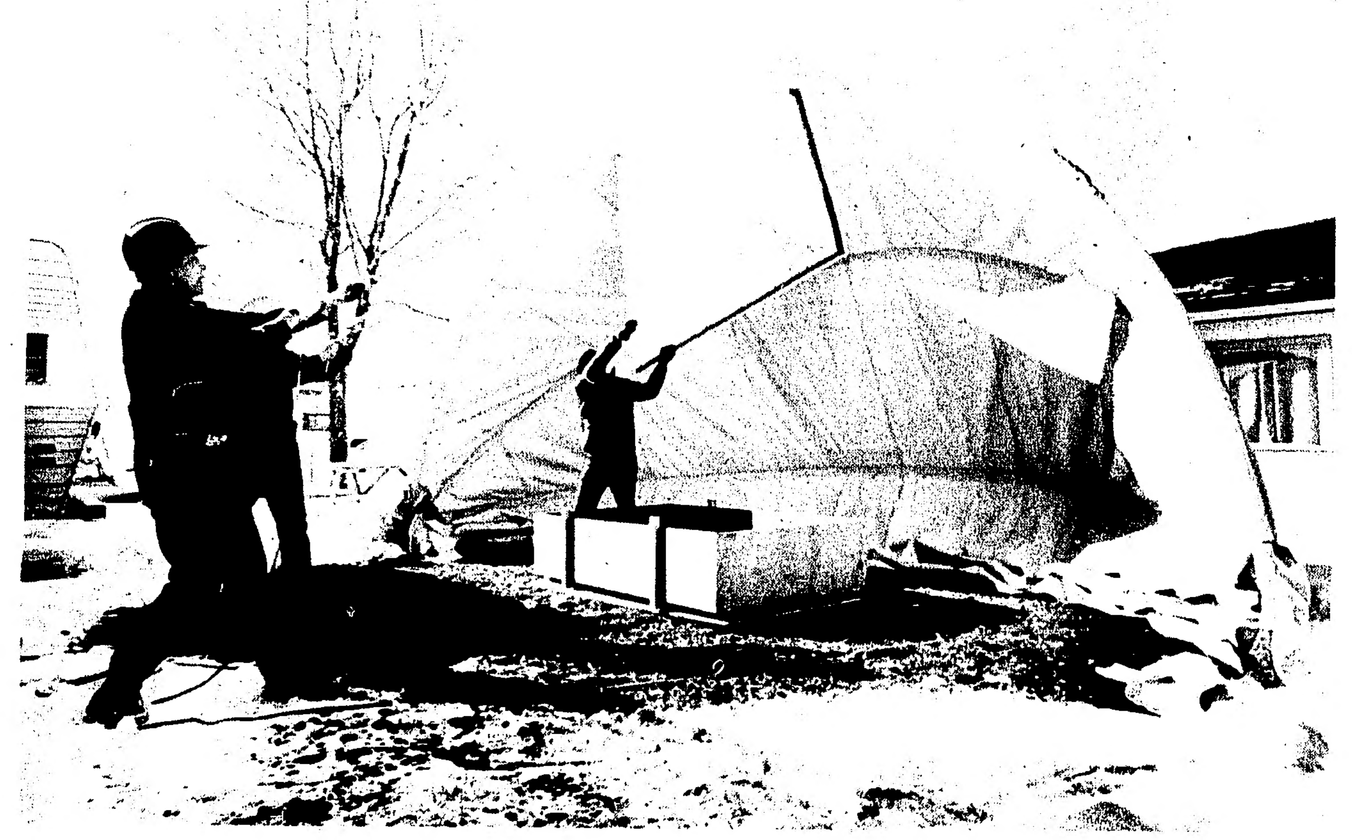
La direction du Franco-Albertain offre ses plus sincères félicitations au jubilaire et tient à lui rendre hommage pour l'immense travail qu'il a accompli dans son ministère.

"FABRIQUE AU CANADA "

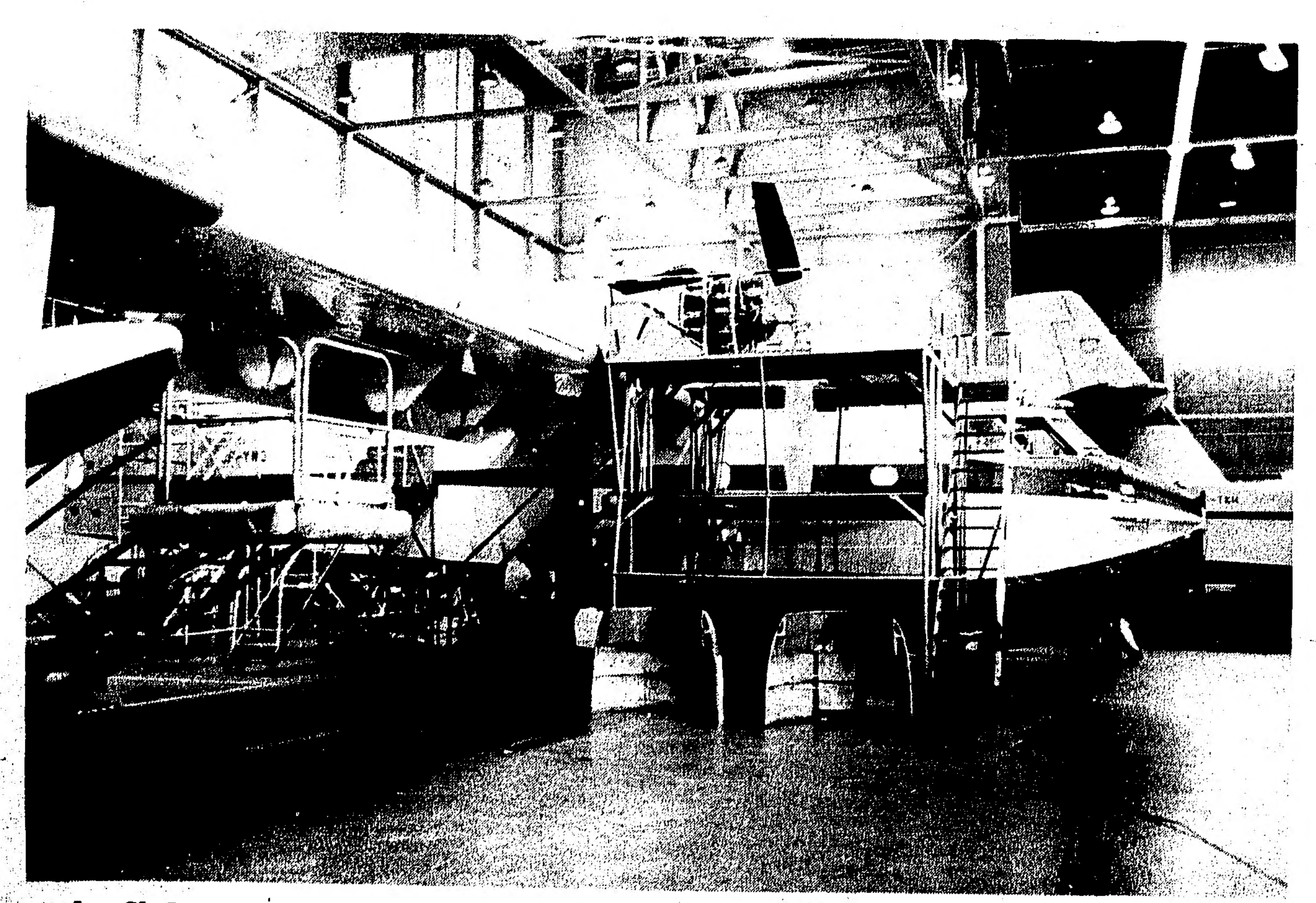
La composition des exportations canadiennes change continuellement depuis un certain nombre d'années. Le papier journal et les produits de l'automobile sont maintenant en tête de liste des produits exportés et cela témoigne du fait que le Canada s'écate de son rôle traditionel d'exportateur de matières premières.

Les exportations de matières brutes, tout en augmentant en termes absolus, ne représentent plus le gros des expéditions canadiennes à l'étranger; les matières travaillées et les produits finis en prennent une part toujours plus importante de sorte que, à travers le monde, on voit de plus en plus sur des objets, une marque de fabrique disant " Fabriqué au Canada ".

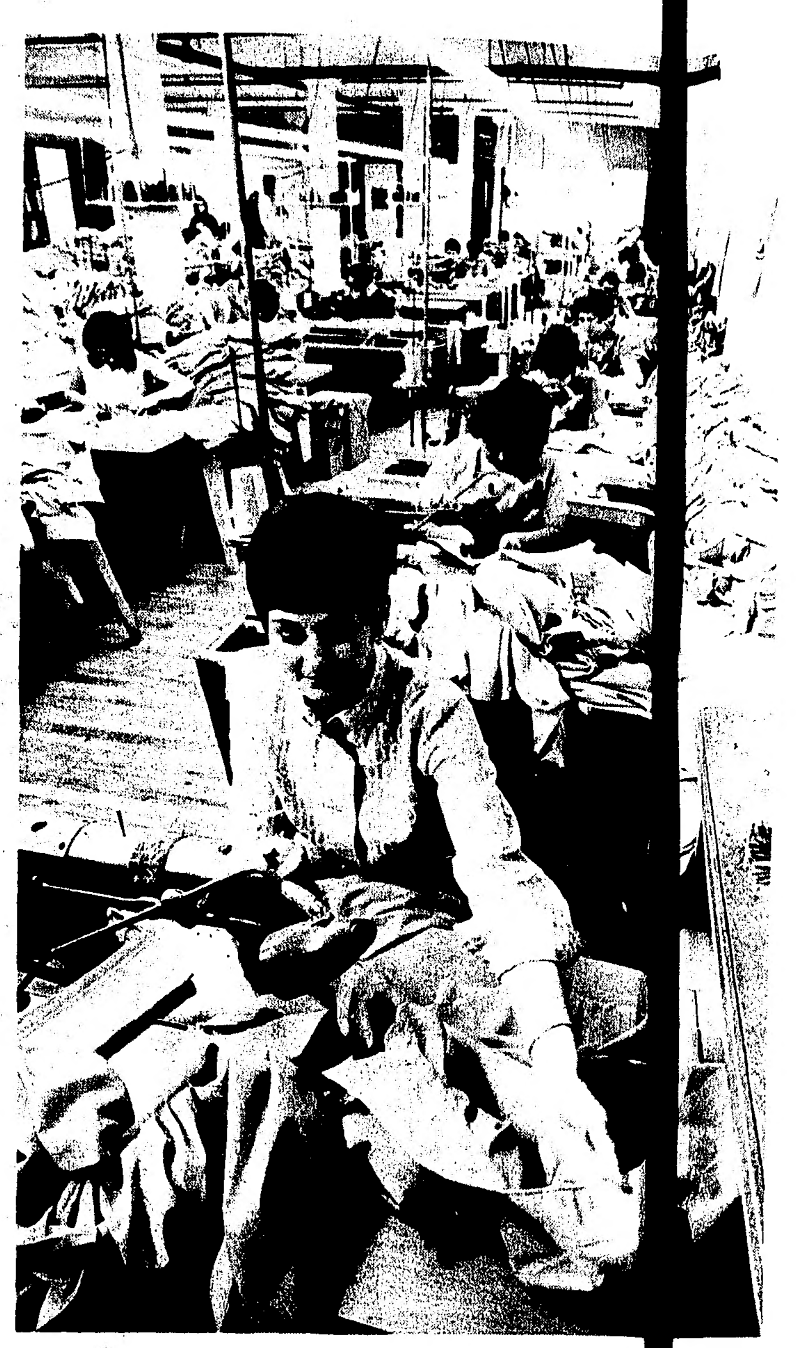
La variété des produits s'échelonne entre la chemise de cowboy (populaire au Japon) et les autos -chenilles (destinées à la Russie). Ce genre d'industrie s représente les trois quarts de l'exportation canadienne évalué à quelque seize milliards et demi de dollars.



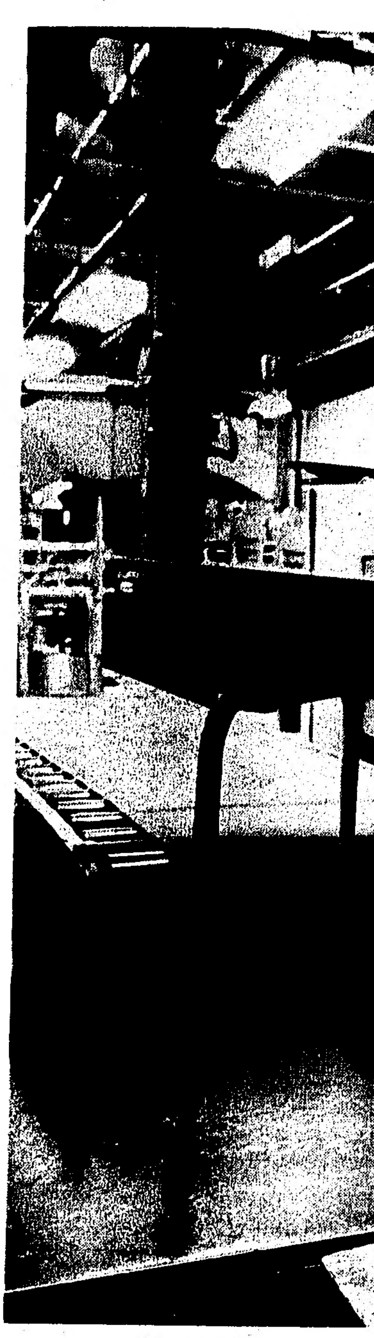
Des abris portatifs sont fabriqués par l'ATCO Industries de Calgary et sont utilisés par la National Aeronautics and Space Agency des Etats-Unis.



Le CL-5 est fabriqué par la Canadair Ltd de Montreal, P.Q., et sert à combattre les feux de forêts. Ces appareils sont populaires en France et aux Etats-Unis en plus du Canada.



Des vêtements de style " western " sont fabriqué[s par] Caravan Manufacturing Ltd, de Calgary et exportés au Japon.



La compagnie Impérial Industr... a gagné un prix pour ce p... plusieurs pays.

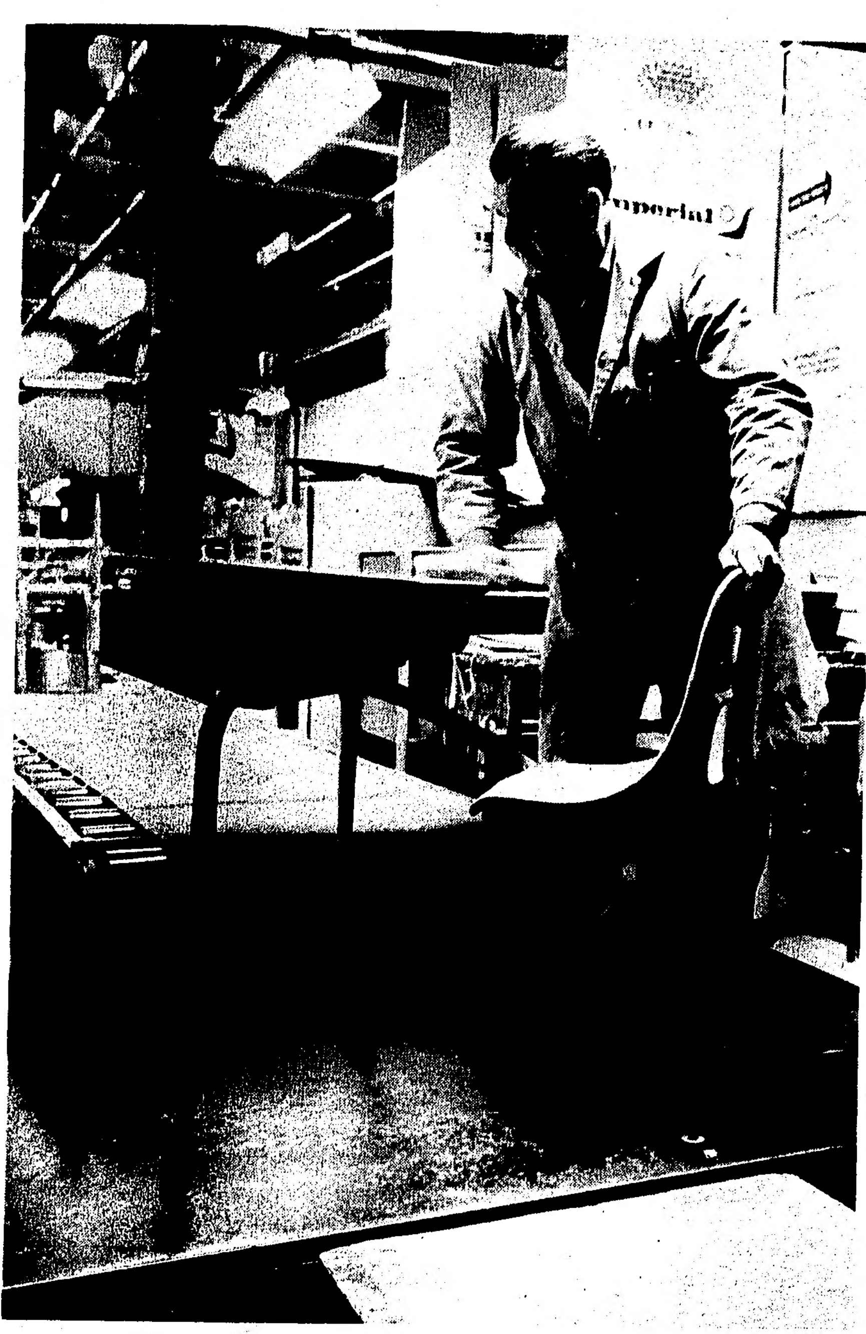
Photo-reportage, courtoisie de l'...



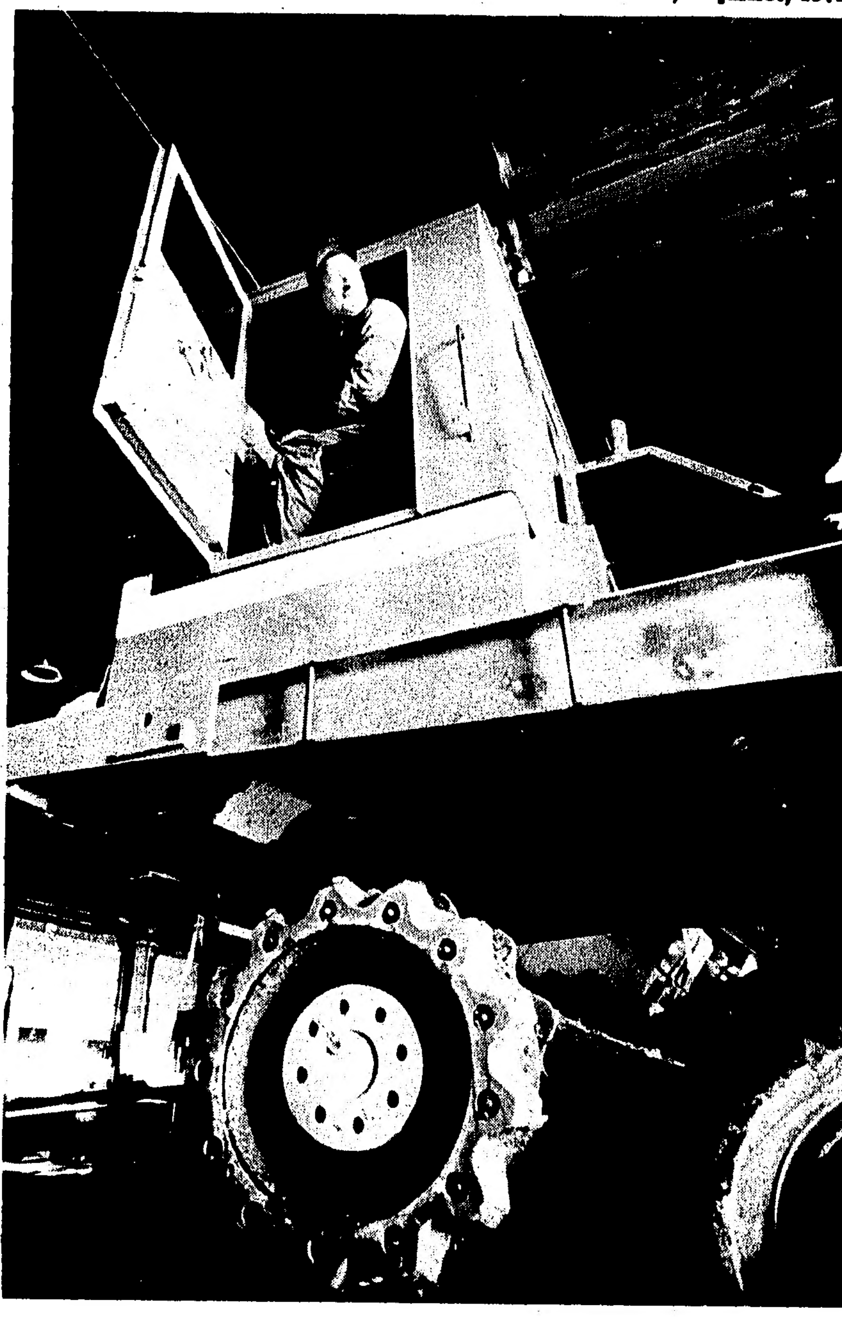
La Sunar Industries Ltd de Montréal fabrique d[es meu]bles commerciaux très modernes. Beaucoup de ces meubles sont exportés dans les pays étrangers.



Des vêtements de style " western " sont fabriqué Caravan Manufacturing Ltd, de Calgary et exportés au Japon.



La compagnie Impérial Industries Ltd de South Burnaby, C.-B., a gagné un prix pour ce pupitre scolaire qu'elle exporte dans plusieurs pays.



La Russie a commandé, pour la Sibérie, des véhicules-chenilles de grande puissance de la companie " Foremost " de Calgary.

Photo-reportage, **courtoisie de l'Office National du Film.**



La Sunar Industries Ltd de Montréal fabrique de bles commerciaux très modernes. Beaucoup de ces meubles sont exportés dans les pays étrangers.



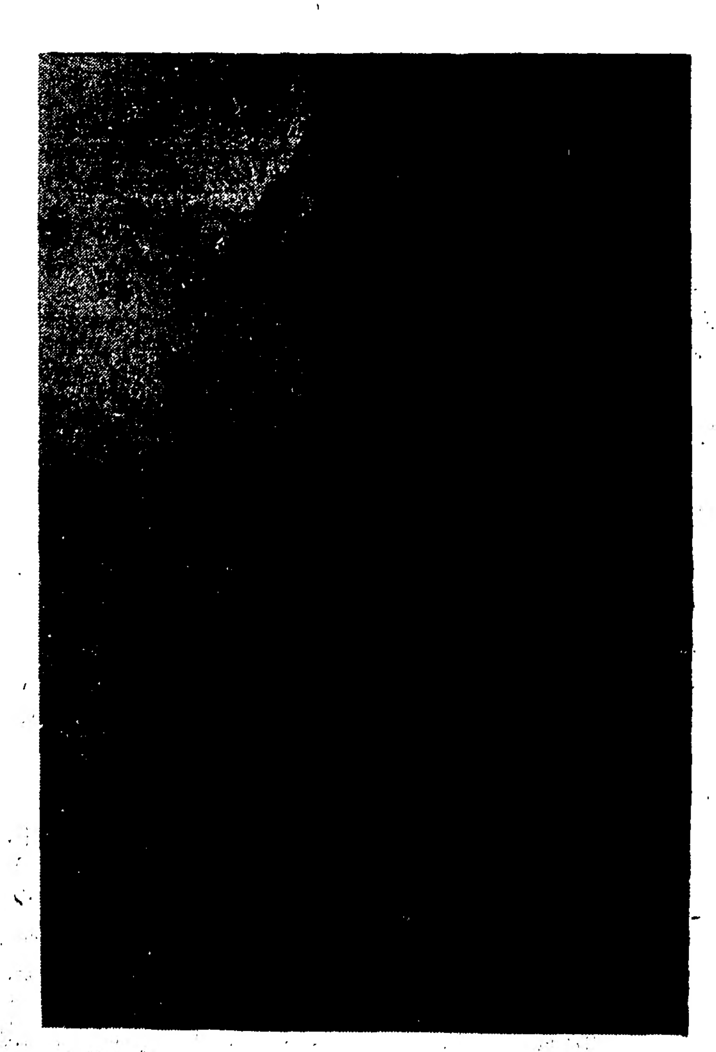
Un avion de combat CF-5 de la Canadair Ltd de Montréal, est roulé à l'extérieur pour un test d'envol. En plus d'être utilisé par les Forces Armées Canadiennes, cet appareil a été acheté par la Hollande.

-Féminités-

Après la pluie, le soleil revient



Le manteau de pluie sait de nos jours affronter le beau temps comme le mauvais temps. Il est en popeline de Fortrel et coton, donc à l'épreuve de la pluie. Une création Ruth Elias.



Ce manteau longuette pour le printemps est largement fendu sur le côté et souligné à la taille par une large ceinture. Cette popeline de Fortrel et coton est à l'épreuve de la pluie. Le manteau et le chapeau sont des créations de Ruth Elias pour Dominion Textile.

BOUSTIFAILLE

Simplicité raffinée

Les aspics de tomate sont toujours très populaire pour les buffets froids, surtout quand la délicieuse gelée à la tomate renferme des fragment s de crabe ou de crevette. Servie sur une chiffonnade de laitue, cette "Salade aux fruits de mer en gelée" est un régal pour les yeux et pour le palais!



Salade de fruits de mer en gelée

1 paquet (3 oz) de Mélange de gélatine pour salades, d'aspic de tomates
1 tasse d'eau bouillante
3/4 tasse d'eau froide
1-1/2 tasse de chair de crevettes ou de crabe, cuite

Faire fondre le mélange de gélatine dans l'eau bouillante. Ajouter l'eau froide et laisser refroidir jusqu'à léger épaississement. Incorporer les crevettes ou le crabe. Verser le mélange dans un moule de 1 pinte ou dans des petits moules individuels en couronne et faire rafraîchir jusqu'à ce que la gelée soit ferme. Démouler sur sur des feuilles de salade verte. Garnir avec du percil. Donne 6 portions.

Comment prolonger la vie des fleurs?

Pour prolonger la vie des fleurs, indique l'ouvrage l'Art du bouquet (Collection Poche Couleurs Larousse), le facteur le plus important est l'utilisation de récipients et d'eau propres. Lavez toujours les vases après usage. Pour garder l'eau claire et saine, veillez à ce que la partie de la tige qui trempe dans l'eau soit débarrassée de ses feuilles. La plupart des feuilles se décomposent dès leur immersion, ce qui accélère l'action des bactéries. Les pires de toutes sont celles des marguerites. Les feuilles de rose ne se fanent pas avant les fleurs et il est même recommandé d'en laisser quelques-unes sur la tige, car il est reconnu qu'elles nourrissent les fleurs. Les plantes vertes sont également longues à se décomposer. Mais, en général, il est préférable d'ôter les feuilles du bas.

Les fleurs sont sensibles à certaines solutions nutritives. Une cuiller à café de sucre ou la pointe d'un couteau de miel par demi-litre d'eau convient à toutes.

Si l'on souhaite garder longtemps des branches fleuries ou à feuilles persistantes, on peut les fortifier grâce à une légère solution nutritive. Un fertilisant pour roses, par exemple, est tout indiqué.

L'emploi d'un engrais exige doublement que l'eau ne soit pas polluée. L'aspirine conserve effectivement sa limpidité à l'eau mais seulement parce qu'elle retarde l'action bactérienne. Une pièce de monnaie en cuivre produit à peu près le même effet; l'eau reste plus longtemps douce dans les récipients de métal que dans du verre. L'eau de pluie est meilleure que celle du robinet.







QUI SERA COURONNEE MLLE FETE AU VILLAGE. - C'est samedi soir, le 24 juillet, à la grande soirée de " La Fête au Village " de Legal, que ces candidates seront jugées selon leurs talents, leur apparence générale et leur personnalité pour le titre convoité de Mlle Fête au Village. Chacune devra démontrer ses talents, soit par un petit discours ou autre manifestation et par une manifestation improvisée que nous ne pouvons révéler à l'avance. Les candidates sont de gauche à droite Mlle CECILE VAN DE WALLE, 16 ans, fille de M. et Mme Walter Van de Walle. Elle entreprendra sa douzième année en septembre et elle espère se diriger en éducation avec spécialisation en Français; Mlle RITA LAROSE, 16 ans, fille de M. et Mme Wilfrid Larose. Elle est en 11ème année et elle se dirige vers une carrière d'assistante dentaire; Mlle JEANNE CLEMENT, 16 ans , fille de M. et Mme Charles Clément. Elle est en 11ème année et espère suivre un cours commercial à Nait; Mlle BONNIE CAMPBELL, 17 ans, fille de M. et Mme Andy CAMPBELL. Anciennement d'Edmonton, elle demeure à Legal depuis trois ans. En 12ème année, elle désire poursuivre ses études à Nait après sa graduation; Mlle LILLIAN BRISSON, 16 ans , fille de M. et Mme Pierre Brisson. En 11ème année, elle aspire à faire une carrière dans le bien-être social. Bonne chance à toutes ces candidates.

Camp d'été St-Joachim






Pas moins de 54 jeunes garçons de 6 à 16 ans se sont rendus la semaine dernière au Camp St-Joachim, sur les rives du lac Ste-Anne. Même si la température n'a pas été très favorable, l'activité n'a pas manqué et les jeunes ont semblé très heureux de cette semaine de camping. Le camp était dirigé par le R.P. Tourigny, OMI, que l'on aperçoit sur la photo du haut à gauche. Il est accompagné de M. et Mme Marcel Caron, de Montréal, dont le fils Pierre a agi comme moniteur au cours de la semaine. C'est Pierre qui dirige le bingo, et par les figures réjouies des joueurs (en haut à droite), c'est un jeu bien amusant. Les jeunes se partageaient à quatre par chambre , et notre photographe n'a pu résister à ces deux groupes qui voulaient une photo-souvenir. Cette semaine, le camp St-Joachim accueille autant de filles dans les mêmes âges.

LE SAVIEZ-VOUS?

C'est à Snag, au Yukon, le 3 février 1947, qu'on enregistra officiellement la plus basse température au Canada, soit 81oF sous zéro.

C'est à Gleichen, Alberta, le 28 juillet 1903, qu'on enregistra officiellement la température la plus élevé au Canada, 115oF.

Dans l'Arctique, la précipitation de neige est moins abondante qu'ailleurs au Canada.

Le Canada es l'auteur de deux néologismes, insérés au dictionnaire de météorologie: chinook et poudrerie.

Un désert est un endroit où les précipitations de pluie n'atteingnent pas 10 pouces par année. Certaines parties de la Colombie-Britannique sont des déserts par cette définition.

C'est au Canada qu'on institua en premier l'heure avancée.

L'endroit le plus exposé aux vents dans tout le Canada n'est

par l'intersection des rues Portage et Min à Winnipeg, mais le cap Hopes Advance dans le nord du Québec.

On a beau parlé des "Giboulées d'avril", avril n'est pas le mois le plus pluvieux au Canada. En fait, dans la plupart des régions ce mois est l'un des moins pluvieux.

La station météorologique canadienne située la plus au nord est celle d'Alert, sur l'Ile Ellesmere, à 600 milles du Pôle nord.

Il y a cent ans chaque école secondaire devait, de par la loi, faire à tour de rôle, les observations météorologique s quotidiennes.

Quoi qu'en dise le vieil adage, en réalité la température n'est jamais trop froide pour qu'il neige.

Il survient vraiment des tornades au Canda. L'une a eu pour Régina des effets désastreux en 1912 et Sarnia fut cruellement éprouvée de cette façon en 1057.

La station météorologique la plus élevée au Canada se trouve à Hailstone Butte, Alberta, a une altitude de 7,785 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Le Canada possède deux navires modernes qui assument la réalisation d'un programme de rapports météorologiques réguliers, à 600 milles à l'Ouest des côtes de la Colombie-Britannique.

Courrier de

DONNELLY

Malgré la pluie, le va-et-vient continue bon train. Dernièrement en visite chez M. et Mme Clément Therriault, M. et Mme Ed. Parmiter (Hélène) avec leur bébé, et M. et Mme Paul Fouquette, tous de Vancouver. Il y avait également M. et Mme André Fournier et leur fils Bernard, de High Level.

Profitant du congé du 1 juillet, M. et Mme Gérard Fillion se sont rendus avec leurs deux enfants dans la région de Bonnyville pour y visiter des parents.

M. et Mme Jean Roy et leurs enfants, de Field, C.-B., ont passé quelques jours à Donnelly pour visiter des parents et amis.

Mercredi dernier, le 7 juillet, Mme Jean-Luc Forcier accompagnée de Dorine s'embarquait pour Montréal. En plus de visiter des parents, elles en profiteront pour assister aux célébrations du jubilé d'argent de vie religieuse de la soeur de Mme Forcier.

Vendredi soir, le 2 juillet, plusieurs dames se sont réunies chez Mme Victor Gauthier pour une petite fête en l'honneur de Mlle Louise Cloutier, à l'occasion de son prochain mariage.

Marie Beaupré.

TANGENTE

Nos plus sincères sympathies aux membres de la famille Thibault ainsi qu'à Mme Germaine Paradis (née Thibault), à l'occasion du décès de leur frère Gérard, de Sorel, P.Q., autrefois de Tangente. Mme Paradis ainsi que sa soeur Mme Y. Barrette de Falher se sont rendues au Québec pour assister à son service funèbre et nous reviendront dans quelques jours.

VISITEURS

Chez M. et Mme Achille Dumont, leurs filles, Mme Gertrude Morin et Mlle Dumont, toutes deux d'Ottawa. - Chez M. et Mme Albert Duchesne, leurs filles, Mme Colette Saucier, accompagnée de deux de ses enfants du Québec, et Mme Lucette Dieno, d'Edmonton. - M. et Mme Canuel, de Maillardville, C.-B. visitent parents et amis, particulièrement M. et Mme Lucien Chaput et Mme Yvonne Langlois. - D'autre part, M. Maurice Sylvestre, ainsi que M. et Mme Donat Sylvestre ont passé une semaine à Maillardville, C.-B., chez M. et Mme Alfred Boivin et famille.

Plusieurs sont présentement en vacances, entre autres, M. et Mme Noel Chénard et famille, M. et Mme Roger Granger, chez M. et Mme Jos Gilion, Vernon, C.-B., M. et Mme Aristide Chénard et famille, en Colombie et qui nous reviendront par Jasper et Edmonton, M. et Mme Walter Skowronski et famille à McKenzie.

Mardi, le 6 juillet, une fête a eu lieu dans la salle communautaire à l'occasion du prochain mariage de Mlle Rose-Hélène Boivin, fille de M. et Mme Maurice Boivin, à M. John Sopko de Rycroft, Alberta. De nombreux cadeaux lui furent offerts à cette occasion. Félicitations.

Mme Donat Sylvestre.

FALHER

Samedi le 3 juillet en l'église Ste-Anne de Falher, Mlle Lorraine Brûlotte fille de M. et Mme Léon Brûlotte, unissait sa destinée à M. Claude Beaudoin, fils de M. et Mme Léopold Beaudoin de McLennan.

Le révérend père Richer bénit leur union et chanta la messe, tandis que M. Michel Gervais jouait de l'orgue tout en agissant comme garçon d'honneur. MM. Henri Beaudoin et Lionel Bégin étaient accompagnés de Mlle Sylvianne Brûlotte et Mme Lionel Bégin. La petite bouquetière, Valérie Wawrzonck, était accompagnée de Gary Doran. Après la cérémonie tous se rendirent à la salle pour la soirée. Nos meilleurs voeux de bonheur à ces jeunes époux.

M. et Mme Jos Laverdière sont revenus d'un voyage dans l'Est du Canada, où ils ont assisté au jubilé d'or de leur soeur. Toute la famille s'est rencontrée pour cette fête. M. Laverdière a pu revoir un de ses frères qu'il n'avait pas vu depuis près de 50 ans. A leur retour ils se sont arrêtés à Calgary pour visiter une de leurs filles ensuite à Vermilion et finalement à Edmonton. Ils ont fait le voyage en automobile, et revinrent enchantés de leur voyage.

M. George Maure est revenu lui aussi d'un voyage dans l'Est, où il visita ses frères et soeurs et toute sa parenté.

Vendredi le 25 juin, décédait Mme Odina Martineau à l'âge de 82 ans. Elle laisse dans le deuil ses deux fils Léonard et Marcel ainsi qu'une fille Lucie (Mme Normandeau).

Le service eut lieu en l'église de Falher et fut chanté par son neveu le révérend père Arthur Lamothe. Les porteurs étaient MM. Maurice et Henri Martineau, Roger et Paul St-André et Grégoire Lamothe.

Michel Normandeau portait la croix. A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Mme Aurelius Servant

Les adultes...

(suite de la page 4)

est du uniquement au visage "vieux" de l'Eglise. Sans nier qu'il y ait là une part de vérité, il devient de plus en plus évident que le dévergondage doctrinal, les cérémonies liturgiques échevelées, l'enseignement religieux édulcoré, tendent de plus en plus à être les principales raisons données par les jeunes pour ne plus aller à l'église. Au début, cela les amusait et ils se demandaient jusqu'où pouvait aller cette "nouvelle moralité", mais au fond d'eux-mêmes, ils sentaient bien que cela ne répondait ni à leurs interrogations ni à leurs aspirations.

Et que pensent les jeunes de cette "société permissive" construite par les adultes? Ils la contestent, la détestent même. Les plus faibles se laissent quand même emporter par le courant de leurs instincts; d'autres, pas toujours les moins généreux, louchent vers la révolution comme moyen de se dépasser en mettant leurs énergies au service d'une cause difficile; seuls les plus forts réussissent à conserver leur foi et leur équilibre moral.

Et que devons-nous faire devant cette marée noire?

En tant qu'individus, le moins que nous puissions faire, jeunes et vieux, est d'examiner notre conscience et de nous demander: est-ce moi, Seigneur? Ai-je participé à ce scandale qui déferle sur notre société? Et si une résolution s'impose, ayons le courage de la prendre, car la cause en vaut la peine.

En tant que parents et éducateurs, ne devrions-nous pas nous mobiliser pour lutter contre cette pollution qui risque d'avilir les âmes des jeunes à tout jamais? On dit que les laïcs sont désireux d'assumer leurs responsabilités dans l'Eglise en tant que membres à part entière. Il y a là un vaste champ d'action dont l'entrée n'est interdite à personne.

Les associations familiales ont-elles le droit de demeurer passives et silencieuses lorsque l'amour est réduit à la sexualité, compromettant ainsila stabilité du foyer et l'avenir des familles?

Les pouvoirs publics ont-ils le droit de ne pas se demander sérieusement ce qu'il adviendra demain d'une société qui tolère sans se défendre de tels débordements? Evidemment, nous savons bien que des textes de loi et des mesures policières ne suffisent pas pour assurer la moralité d'un peuple; ce qui est déterminant c'est la conscience personnelle. Mais ceux qui veulent respecter les valeurs essentielles d'une vie vraiment humaine ont le droit d'être protégés et aidés contre ceux qui les mettent en danger par une propagande sans scrupule.

Pour ce qui est des jeunes, plutôt que de rejeter le blâme sur les adultes, qu'ils mettent au service d'une cause comme celle de l'assainissement des moeurs, leurs énergies et leur généreux dévouement.

Pour ce qui est de l'Eglise, il est évident qu'elle doit se renouveler, se rajeunir, se rapprocher des hommes, - cela est maintenant acquis, - mais elle doit le faire dans la vérité et dans l'ordre. L'heure est trop sérieuse pour se livrer à toutes les fantaisies sans égard à la foi de ceux que nous avons pour mission d'éduquer dans la foi.

Elle doit aussi prier, car si Dieu n'est pas avec nous, que pouvons-nous contre des forces qui ont à leur service toute l'intelligence des fils des ténèbres!

Joseph-Aurèle Plourde,
Archevêque d'Ottawa.



Le R.P. Antoine Bugeaud, OMI, est revenu des missions du Cameroun au printemps dernier. Il occupe maintenant d'importantes fonctions au Centre Missionnaire Oblat, à Montréal Il a profité de ses vacances pour venir rencontrer parents et amis dans diverses régions de l'Alberta.

VOIR ET ECOUTER

télévision

Horaire à CBXFT ONZE

samedi

3h 00
EDUCATION AU GRAND AIR
3h 30
CENT MILLIONS DE JEUNES
4h 00
LA FOURMI ATOMIQUE
4h 30
LASSIE
5h 00
TOUR DE TERRE
5h 30
LES ANIMAUX CHEZ EUX
6h 00
RUE DE L'ANSE
6h 30
LES AS DES QUILLES
7h 30
MON PAYS ET LE SIEN
8h 00
LES GRANDS FILMS

Des filles pour l'armée (La Soldatesse). Drame de guerre de Valerio Zurlini, avec Anna Karina, Marie Laforêt, Lea Massari, Valeria Moriconi, Thomas Milian et Mario Adorf. En 1940, en Grèce, pendant l'occupation italienne, un jeune lieutenant a reçu la mission de convoyer dix jeunes prostituées grecques et une italienne, afin de les amener dans diverses compagnies cantonnées à travers le pays. Le voyage s'effectue dans un camion militaire, conduit par un sergent (It. 64).

10h 00
LE TELEJOURNAL
10h 30
LE MONDE DE LA CARICATURE
11h 00
CINEMA

Le Crime de David Levinstein. Drame psychologique réalisé et interprété par Andre Charpak, avec Marc Cassot, Berangère Dantun, Jean Sagols, Hans Meyer et Henri Jauf. Les parents d'un enfant et son grand-père, résistants sous l'occupation nazie, ont été arrêtés et abattus par les S.S. L'enfant est recueilli par le directeur de son école, mais un instituteur pro-nazi le dénonce à la Gestapo (Fr. 68).

dimanche

3h 00
LES VISAGES DE L'EGLISE
4h 00
DOSSIERS
4h 30
LE FRANCAIS D'AUJOURD'HUI
5h 00
DOCUMENTAIRES CANADIENS
6h 00
LE FRANCOPHONISSIME
6h 30
QUELLE FAMILLE
7h 00
ZOOM EN LIBERTE
8h 00
LES BEAUX DIMANCHES

Le Monde invisible (The Unseen World). Documentaire réalisé par Jules Power. Narrateur: Jean-Paul Nolet.
La lumière nous fait yoir les choses, les animaux, les yeux de diverses espèces, ceux de l'homme qui a inventé des instruments pour voir mieux.
Ballet High. Ballet «rock» avec le groupe Lighthouse et le Royal Winnipeg Ballet.
Chorégraphe: Brian Macdonald. Réalisation à Toronto: John Coulson.

10h 00
LE TELEJOURNAL
10h 30
L'ENIGME JEANNE D'ARC
11h 00
CINEMA

Les Carabiniers. Fable satirique de Jean-Luc Godard, avec Marina Mase, Albert Juross, Geneviève Galea et Catherine Ribero. Deux illettrés, naïfs et grossiers, habitent la «zone» d'une cité d'un royaume imaginaire qui ressemble étrangement à la banlieue parisienne. On leur apporte l'ordre de mobilisation en le leur présentant comme une invitation personnelle du roi. Ils quittent leurs femmes et les renseigneront régulièrement sur leur nouvelle vie (Fr.-it. 62).

lundi

3h 00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h 00
ULYSSE ET OSCAR
4h 30
SOL ET GOBELET
5h 00
EN MOUVEMENT
5h 15
PERDUS DANS L'ESPACE
6h 15
PENSEZ-VITE
6h 45
LE TELEJOURNAL
7h 00
MEETA PROGRAMMING
9h 00
LE TELEJOURNAL
9h 30
FORMAT 30
10h 00
LES TROIS AS
10h 30
PRISE 1
11h 30
CINEMA

Bonsoir Paris, bonjour l'amour. Comédie musicale réalisée par Ralph Baum, avec Dany Robin, Daniel Gélin et Adrian Hoven. Un jeune pianiste viennois arrive à Paris pour prendre part à un concours. Il est pris en charge, à sa descente du train, par deux jeunes gens et la soeur de l'un d'eux. Les trois bohèmes, qui voulaient d'abord l'exploiter, deviennent vite ses amis (Fr. 56).

mardi

3h 00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h 00
ULYSSE ET OSCAR
4h 30
GRUJOT ET DELICAT
5h 00
EN MOUVEMENT
5h 15
DANIEL BOONE
6h 15
LES TROIS AS
6h 45
LE TELEJOURNAL
7h 00
MEETA PROGRAMMING
9h 00
LE TELEJOURNAL
9h 30
MOI ET L'AUTRE
10h 00
AVEC ANDRE GUY
10h 30
L'HOMME ET SES INVENTIONS
11h 00
CINE-GLUB

Calcutta. Documentaire réalisé par Louis Malle. Images: Etienne Becker. Le mouroir, les manifestations des femmes, la fête de Saraswati, les courses, le golf, le jute, le petit train, le marché, les Chinois, Sadhus, Kali, la crémation, le bidonville et les petis métiers, le mariage, la sitar, les manifestations des étudiants, les lépreux et les madraissis (Fr. 69).
Présentation: Jacques Fauteux.

mercredi

3h 00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h 00
ULYSSE ET OSCAR
4h 30
FANFRELUCHE
5h 00
EN MOUVEMENT
5h 15
VOYAGE AU FOND DES MERS
6h 15
PENSEZ-VITE
6h 45
LE TELEJOURNAL
7h 00
MEETA PROGRAMMING
9h 00
LE TELEJOURNAL
9h 30
FORMAT 30
10h 00
MINI-CHAUD
10h 30
TANG
11h 00
CINEMA

Manette. Drame psychologique écrit et réalisé par Camil Adam, avec Mariette Lévesque, Michel Maillot et Léo Ilial. Une jeune femme souffre d'un déséquilibre psychologique. Adolescente, elle a dû subir un traitement psychiatrique dans une institution. (Can. 66). Présentation: Diane Giguère.

jeudi

3h 00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h 00
ULYSSE ET OSCAR
4h 30
PICOLO
5h 00
EN MOUVEMENT
5h 15
WALT DISNEY
6h 15
PENSEZ-VITE
6h 45
TELEJOURNAL
7h 00
MEETA PROGRAMMING
9h 00
LE TELEJOURNAL
10h 00
ARSENE LUPIN
11h 00
FESTIVAL DU CINEMA

La Fille aux yeux d'or. Drame psychologique réalisé par Jean-Gabriel Albicocco, avec Marie Laforêt, Paul Guers et Françoise Prévost, d'après Balzac. Un photographe de mode et sa collaboratrice se sont aimés autrefois. Toujours très attachée à son ancien amant et désireuse de le garder, la jeune femme lui présente une toute jeune fille qu'il trouve différente des autres et il en est vite épris (Fr. 61).

vendredi

3h 00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h 00
ULYSSE ET OSCAR
4h 30
LE PIRATE MABOULE
5h 00
EN MOUVEMENT
5h 15
BUGS BUNNY
5h 45
UN ENFANT PARMI TANT D'AUTRES
6h 15
LES TROIS AS
6h 45
LE TELEJOURNAL
7h 00
MEETA PROGRAMMING
9h 00
LE TELEJOURNAL
9h 30
MUSIQUE FOLLE DES ANNEES SAGES
10h 00
PRENEZ LE VOLANT
10h 30
CENT MILLE CHANSONS
11h 00
CINEMA

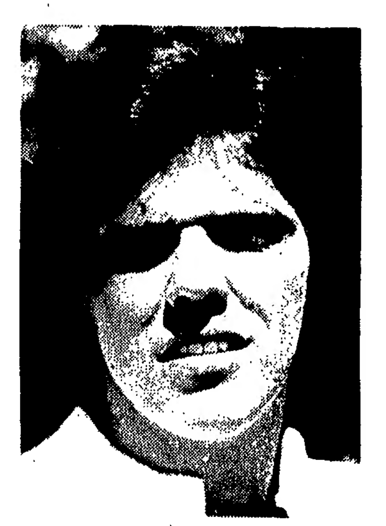
La Guerre de Troie (The Trojan Horse). Drame épique réalisé par Giorgio Ferroni, avec Steve Reeves, Warner Bentivegna et Juliette Mayniel. Depuis neuf ans, les Grecs assiègent la ville de Troie. Hector, fils du roi Priam, a été tué par Achille. Enée accompagne le roi au camp des Grecs pour y obtenir le corps et les armes du héros troyen (Fr.-it. 61).

★★★★ZOOM ★★★★★★★★★★★★★★★★★★

dimanche

Un éloge inattendu: celui de la bicyclette anti-pollution, avec France Castel, Guy Boucher, Christine Charbonneau et Jean Nichol





Michel Louvain: *San Jose*
Christine Charbonneau et France Castel: *Sin a Lot a By*
Guy Boucher: *We Can Make Music*
France Castel: *Phoenix*
Jean Nichol: *Parce que je t'aime, mon enfant*
Christine Charbonneau et Michel Louvain: *Cailloux dans l'eau*
Christine Charbonneau: *Si tu t'ennules*
Guy Boucher et Michel Louvain: *Toute la pluie* et *J'aime les filles*
La distribution au complet: *Dis-le*
Animateurs: Michèle Richard et Michel Louvain
Réalisateur: Richard Martin



Les vedettes et leurs chansons

France Castel: *Promises, Promises*
Guy Boucher: *Comme un étranger*
Christine Charbonneau: *Montrez-moi la voie*
Jean Nichol: *C'est ma lady*
Michèle Richard et Michel Louvain: *Dis-moi*
Christine Charbonneau: *l'Amour, le matin*
France Castel: *Delta*
Michèle Richard: *Oui dans ma vie*
Jean Nichol: *Toi qui n'as pas compris pourquoi*
Guy Boucher: *Tania*



La vie...

(suite de la page 7)

L'organisation est fière du travail qu'elle accomplit pour l'éducation dans les pays sous-développés, et pour l'assistance qu'elle donne aux réfugiés, où qu'ils puissent souffrir à travers le monde.

L'organisation des femmes a un status consultatif auprès des des Nations Unies ce qui lui permet de prendre part aux discusions, même si elle n'a pas le droit de vote. Je suis assuré que tous seront d'accord sur le fait que cette organisation est remarquable avec ses membres provenant de tant de pays et de milieux différents, mais travaillant ensemble dans la poursuite de l'objectif commun. Notre Cité fut vraiment honorée d'avoir été choisie comme site pour leur convention.

CENTRE d'INFORMATION
C.P. 1240 St-Paul, Alta
Téléphone 645-3649
Livres de bibliothèques, Ouvrages religieux, Articles religieux, Disques

FERD NADON
BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102e rue, Edmonton

ON DEMANDE

La Comission Scolaire de Gravelbourg demande des professeurs pour les positions suvantes:
1- Classe française - pré-scolaire;
2- Classe française - grade 2;
3- Classe française - grade 4;
4- Classe pour arrièrés-mentaux.

S'adresser en donnant qualifications et références à:
M. A.H. LEPAGE,
Secrétaire-trésorier,
B.P. 359,
Gravelbourg, Saskatchewan.
J.N.O.

ON DEMANDE

La Commission Scolaire de Gravelbourg désire un professeur bilingue pour fonctions de principal, école élémentaire grades un à sept, personnel de seize.

S'adresser, en donnant qualifications et références à:

A.H. Lepage,
Secrétaire-trésorier,
B.P. 359,
Gravelbourg, Saskatchewan.

J.N.O.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention " NETTOYAGE A CONTRAT, EDIFICE DE L'IMMIGRATION, 10007-105 A avenue, EDMONTON, Alberta " seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 28 juillet 1971.

On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:
Edifice Oliver, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta; et ils peuvent être examinés à l'édifice de l'immigration.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs.
EDO-23



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention " NETTOYAGE DES VITRES, 9820-107e rue, EDMONTON, Alberta "seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 27 juillet 1971.

On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

Edifice Oliver, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta;

et peuvent être examinés au bureau de poste d'Edmonton Sud.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs.

EDO-24



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention, " NETTOYAGE A CONTRAT, BUREAU DE POSTE EDMONTON SUD, 82 AVENUE et 102 RUE, EDMONTON, Alberta " seront reçues jusqu'à 11h30 A.M. (H.N.R.) le 23 juillet 1971.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:
Edifice Oliver, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta; et peuvent être examinés au bureau de poste d'Edmonton Sud.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs.

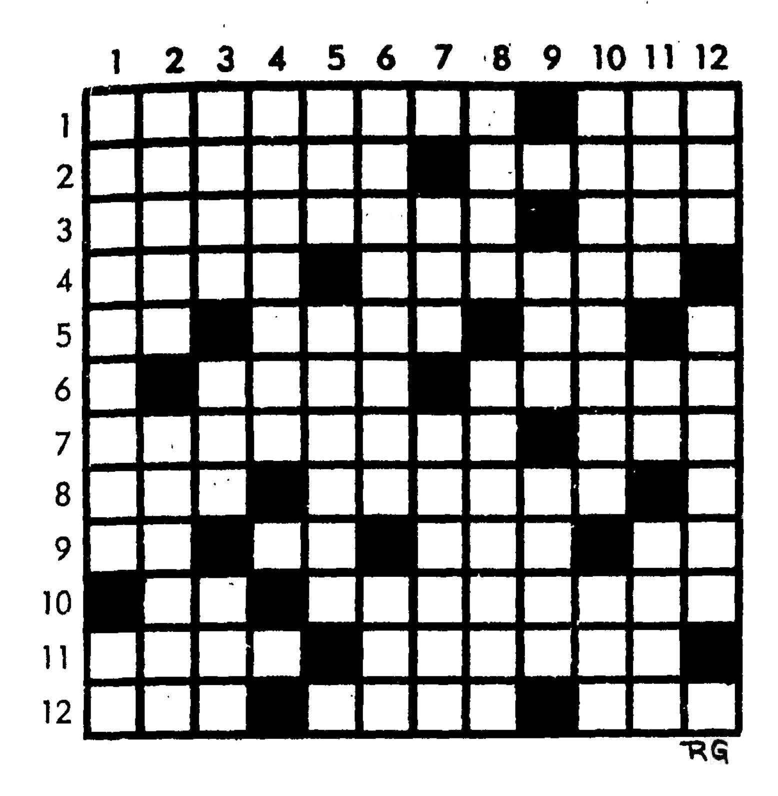
EDO-22

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

CARTES D'AFFAIRES PROFESSIONNELLES

LEO AYOTTE AGENCIES LTD Rep.:Léo Ayotte-J.O.Pilon Comptabilité, rapports d'impôts, Assurances générales Edifice La Survivance Bur. 422-2912 - Rés. 455-1833	EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux 10127 - 102e rue - Tél. 422-6927		DR J.-P. MOREAU M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) DR. R.M. GLASGOW Chirurgie orthopédique - traumatologie Suite 4, Edifice LeMarchand, Bur. 488-5235 - Rés. 482-6666	DR L. GIROUX DR F. D. CONROY DR H. RAMAGE Spécialistes en urologie 1162 Edifice Professionnal Tél. 429-7561
OPTICAL PRESCRIPTION CO. 230 Edifice Physicians & Surgeons PAUL J. LORIEAU 8409 - 112e rue - Tél. 439-5094	HUTTON UPHOLSTERING CO. Housses de toutes sortes, réparations tentes et auvents Estimés gratuits 10542 - 96e rue - Tél. 424-6611	J. ROBERT PICARD OPTOMETRISTE Bur. 422-2342 10343 ave Jasper Edmonton	DR MICHEL BOULANGER M.D., L.M.C.C., - Chirurgie Bur. 482-5505 - Rés. 488-3017 12420 - 102e ave, Edmonton	DR ARTHUR PICHE B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et chirurgien Bur. 488-0497 - Rés. 488-7924 Suite 110, Edifice LeMarchand
MacCOSHAM VAN LINES LTD Emmagasinage et transport Camions spéciaux pour meubles Tél. 422-6171 - Edmonton	CANADIAN DENTURE CLINIC 109 Ed. Baltzan Tél. 422-8639 10156 - 101e rue - Edmonton	DR A. O'NEILL DENTISTE 307, Immeuble McLeod, Bilingue Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369	DR G.-RENE BOILEAU M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (e) Dip. de l'ABS Spécialiste en chirurgie Bur. 482-1246 - Rés. 488-1389 10118 - 111e rue, Edmonton	DR PAUL HERVIEUX DENTISTE Edifice Glenora Professional Bur. 488-3488 - Rés. 454-3406 10204 - 125e rue - Edmonton
LAMOTHE WELDING SERVICE Soudures de tous genres Où vous voulez, Quand vous voulez. 10803 - 128 rue, Edmonton 40 Tél. 455-0796	H.MILTON MARTIN MAISON FONDEE EN 1903 Assurances de toutes sortes #206, 10534 - 124e rue- Rés.: 482-3095 Tel. 482-6377	DR RICHARD POIRIER B.A., M.D., L.M.C.C. Spécialité: maladies des enfants Bur. 488-2134 - Rés. 488-5725 Suite 5, Edifice LeMarchand	DR R. J. SABOURIN DENTISTE Bur. 488-1880 - Rés. 488-3713 213 LeMarchand - Edmonton	DR LEONARD D. NOBERT DENTISTE Docteur en chirurgie dentaire 5 Grandin Shopper's Park St-Albert Bur.599-8216
LE CENTRE NORMAND DE L'EDUCATION GLOBALE Spécialités: lecture, orthographe bilingue, anglais. 208 - 10160 - 102e rue Edmonton - Tél. 429-2481	DENIS J. BERUBE Représentant de la DOMINION LIFE Assurances-vie, automobile et incendie Tél. Bur. 399-5477 - C. P. 14, Rés. 399-8316 - Beaumont	DR A. CLERMONT Dentiste Docteur en chirurgie dentaire Bur. 422-5838 - Rés. 488-2113 230 édifice Birks 104e rue et avenue Jasper	DR MAURICE CREURER B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et chirurgien Bur. 435-1131 - Rés. 469-0095 Southgate Medical Centre 11036 - 51e avenue	DR L. A. ARES, B.A., D.C. CHIROPRATICIEN 306 - Tegler - Tél. 422-0595 10660 - 156e rue - 489-2938
ESPACE A LOUER	ESPACE A LOUER	DR ANGUS BOYD B.A., M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (e) Spécialiste en maternité, maladies de femmes 202 Academy Place 11520 - 100e Avenue Bur. 488-1620 - Rés. 488-8893	DR R. D. BREAULT DR R. L. DUNNIGAN DENTISTES Strathcona Medical Dental Bldg. 8225 - 105e rue - Chambre #302 Téléphone 439-3797	ESPACE A LOUER

MOTS CROISÉS



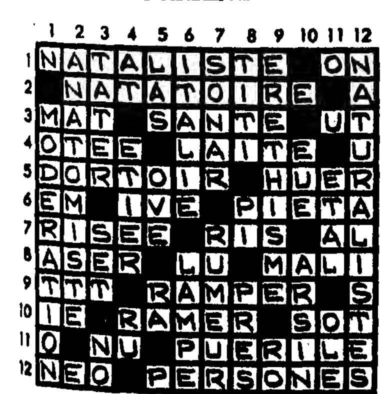
HORIZONTAL

1 - Officier chargé de la distribution du pain à la cour d'un souverain. - Nég.
2 - Cheval entier destiné à la reproduction. - Emotions, troubles.
3 - Action de doter d'un équipement. - Fait usage.
4 - Petit âne. - La mouche du sommeil.
5 - Symb. du germanium. - Du verbe cuire. - En les.
6 - Existera. - Sorte de rideau en lattes.
7 - Guerre de harcèlement menée par des partisans. - Riv. alpestre d'Europe centrale.
8 - Pron. pers. - Tomber, en parlant de la neige.
9 - Conj. - Equerre. - Terme au tennis. - Six, en chiffres romains.
10 - Pron. pers. - Rendre la confiance.
11 - Ainsi soit-il, en latin. - Dernière poche de l'estomac des oiseaux.
12 - Venue au monde. - Femme qui a eu un plusieurs enfants. - Roi de Juda.

VERTICAL

1 - Science de l'éducation et de l'instruction. - Année.
2 - Sans vigueur, sans expression. - Dernier, final.
3 - Sigle de :North Atlantic Treaty Organization. - Adj. poss. - Général américain.
4 - Produire des élancements.
5 - De bonne heure. - Evacuer son urine.
6 - Première lettre d'un mot, d'un nom. - Durée de la vie.
7 - Camp, armée. - Rendre lisse, polir.
8 - Prénom masculin. - Circonspection, maîtrise de soi.
9 - Récipient en terre réfractaire. - Sorte de boîte pour conserver un objet.
10 - Bouton qu'on pousse pour faire actionner une sonnerie. - Roue
11 - Etat agréable. - Symb. du radon. - Indique la direction, l'approximation.
12 - Dans la rose des vents. - Peintre français, né à Limoges (1841-1919).

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE





MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

RENOVATIONS AUX QUARTIERS DU DETACHEMENT DE LA GRC EDSON, ALBERTA

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "RENOVATIONS AUX QUARTIERS DE LA GRC EDSON, Alberta" seront reçues jusqu'à 11h30 A.M. (H.N.R.) le 28 juillet 1971.

On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta; et ils peuvent être examinés aux bureaux de poste d'EDSON, Alberta, et à l'Association de la Construction d'EDMONTON.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "CONTRAT 35-1-2005 PROJET 12204 ROUTE MACKENZIE M. 231.7 à M. 297.9; PROJET 12208 ROUTE FT. LIARD M. 0 A M. 29 -RECOUVRIR DE GRAVIER CONCASSE ET ENTASSER DES RESERVES; TERRITOIRES DU NORD-OUEST", seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) LE 27 JUILLET, 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $100.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10225 - 100 ave. EDMONTON, Alberta. 400 édifice des douanes, 11ème ave. et 1ère rue S.E., CALGARY, Alberta; 1444 rue Alberni, VANCOUVER 5, C.-B.; 201 édifice fédéral, 269 rue Main, WINNIPEG, Manitoba; Bureau régional, 2ème étage, Toronto Centre Dominion, TORONTO, Ontario; et peuvent être examinés aux bureaux du ministère à REGINA et SASKATOON, Saskatchewan; WHITEHORSE, Yukon, ainsi qu'à YELLOWKNIFE, HAY RIVER et INUVIK, T.N.-O. de même qu'au Centre de construction industrielle à VANCOUVER, C.-B.

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs.

ED-793

La Sécurité Familiale souhaite

bonne fête

à ses membres suivants:

SAMEDI, 17 juillet
Camille FONTAINE
Bonnyville
Albert GASCON
Edmonton
Joanne LANGLOIS
Innisfail
Gilbert LAVALLEE
Edmonton
André MARTIN
Edmonton
Jules VAN BRABANT
St-Paul

DIMANCHE, 18 juillet

Léo ANCTIL
Bonnyville
Gérard BELANGER
Widewater
Edgar CORBIERE
Mallaig
Michel MARTEL
Kelowna C.B.
Roland SASSEVILLE
Jean Côté

LUNDI, 19 juillet

Sr. Liliane LAGASSE
Edmonton
MARDI, 20 juillet

Paul BRUNEAU
Jean Côté
Eddy GAGNE
Guy
Zoel MERCIER
Bonnyville
Sr. M.J. DE NAZARETH F.J,
Pincher Creek
Lucien TREMBLAY
Beaumont

MERCREDI, 21 juillet
Mme Doris CAMPEAU
Bonnyville
Dr. Roger MOTUT
Edmonton
Léo RINGUETTE
Vimy

JEUDI, 22 juillet

R.P. Gérard LABONTE o.m.i.
Winterburn
Sr. M. CLOUTIER c.s.c.
Edmonton
Mme Alice COTE
Edson

VENDREDI, 23 juillet
R.P. Louis COLLIN o.m.i.
Falher
R.P. Joseph JEAN o.m.i.
Slave Lake
Jules LOPEZ
Bess la Puente , Californie

Gouvernement de la province de l'Alberta

Ministère des Affaires Municipales

Avis est par les présentes donné que selon la loi du recouvrement des taxes, chapitre 360, R.S.A., 1970, les terres suivantes seront mises en vente à un encan public, tenu au Ministère des Affaires Municipales, Assessment Branch Office, Lake Shore Centre Building, Bonnyville, Alberta, jeudi, le 29 juillet 1971, à 2.00 heures de l'après-midi.

IMPROVEMENT DISTRICT NO. 18

Pt. of Sec.	Sec.	2P.	Rge.	M.	Area
N.E.	5	61	1	4	160.00
N.W.	5	61	1	4	160.00
S.W.	5	61	1	4	160.00
Pt. N.E.	16	61	1	4	136.20
(C. of T. 194-S-231)					
Pt. N.W.	16	61	1	4	35.20
(C. of T. 197-S-231)					
N.W.	19	61	1	4	160.00
Pt. S.W.	21	61	1	4	151.90
(C. of T. 197-S-231)					
Pt. NE.	22	61	1	4	151.19
(C. of T. 196-S-231)					
Pt. S.E.	22	61	1	4	148.37
(C. of T. 192-S-231)					
Pt. N.W.	23	61	1	4	146.90
(C. of T. 195-S-231)					
Pt. S.W.	23	61	1	4	150.50
(C. of T. 193-S-231)					
Pt. S.E.	32	61	1	4	153.06
(C. of T. 63-B-222)					
S.E.	34	61	1	4	159.00
Pt. N.W.	10	62	1	4	2.04
(C. of T. 79-I-189)					
N.W.	15	62	1	4	160.00
N.W.	29	62	1	4	157.94
S.W.	29	62	1	4	157.96
N.W.	36	62	1	4	157.85
N.E.	1	63	1	4	161.00
S.E.	1	63	1	4	161.00
N.E.	5	63	1	4	161.00
N.W.	6	63	1	4	160.80
Pt. S.W.	33	59	2	4	47.20
(C. of T. 246-O-183)					
N.E.	24	61	2	4	160.00
S.W.	25	61	2	4	160.00
Pt. N.W.	1	62	2	4	141.90
(C. of T. 34-O-200)					
N.E.	2	62	2	4	159.00
Pt. S.W.	12	62	2	4	120.60
(C. of T. 33-F-199)					
Pt. N.E.	24	60	3	4	0.99
(C. of T. 189-L-116)					
N.W.	33	60	3	4	155.05
S.W.	24	64	3	4	155.23
N.W.	6	64	5	4	160.00
S.W.	7	64	5	4	161.00
S.E.	10	64	6	4	160.00
S.W.	10	64	6	4	160.00
S.W.	4	62	7	4	160.00
S.E.	15	62	7	4	160.00
N.W.	16	62	7	4	159.00
S.E.	16	62	7	4	159.00
N.E.	17	62	7	4	160.00
N.E.	21	62	7	4	155.53
N.E.	10	63	7	4	157.98
N.W.	22	63	7	4	160.02
N.E.	1	62	8	4	158.00
N.W.	3	62	8	4	151.05
N.W.	4	62	8	4	155.55
S.W.	9	62	8	4	154.84
N.W.	10	62	8	4	156.00
S.W.	15	62	8	4	158.00
N.W.	30	63	8	4	157.94
N.E.	28	62	9	4	160.00
S.W.	28	62	9	4	160.00
S.W.	31	63	9	4	160.00
S.W.	6	64	9	4	160.00
Pt. N.W.	18	65	9	4	42.30
(C. of T. 192-E-159)					
N.E.	36	62	10	4	160.19

Chaque parcelle sera offerte en vente, sujette à l'approbation du Ministre des Affaires Municipales et sujette à une offre de réserve et aux réservations et conditions contenues dans le certificat de propriété existant.

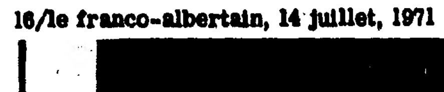
Réservant complètement toute mine ou minéral.

Les termes et conditions de vente seront annoncés à la vente, ou peuvent être obtenus du soussigné.

Le dégagement peut être effectué par le paiement de tous les arrérages de taxes et les frais n'importe quand avant la vente.

Daté à Edmonton, Alberta, ce 15ème jour de juin 1971.

A.W. MORRISSON,
Sous-ministre.











Remise de diplomes à la Brigade Junior des Incendies

Dernièrement, avec tout le décorum militaire, on procédait à la remise des diplomes et des récompenses aux jeunes de l'école Guthrie, sur la base de Namao, qui ont suivi une série de cours pour être admis dans la Brigade Junior des Incendies.

C'est le lieutenant-colonel G. Kreklewetz qui a tenu à remettre personnellement les diplomes aux jeunes, en présence du lieutenant D.G. Fullmer, chef des pompiers de la base et du caporal Jean-Louis Franc-Guimond, instructeur des jeunes.

La cérémonie s'est déroulée au gymnase de l'école en présence de tous les élèves et on remit un casque de pompier à chaque membre de la Brigade Junior ainsi qu'à Sheila Walker, jeune élève handicapée qui n'a pu suivre les cours étant clouée sur une chaise roulante. On a également remis un casque au principal de l'école, M. Kraychy.

Sur la photo du haut à gauche, on voit tout le groupe des membres de la Brigade Junior des Incendies. A l'avant, de gauche à droite, le chef des pompiers de Namao, le lieutenant Fullmer, le lieutenant-colonel Kreklewetz et M. Kraychy, principal.

Sur la deuxième photo, à gauche, la jeune R. Rennie reçoit certificat, casque et cadeau des mains du lieutenant-colonel Kreklewetz devant le caporal Franc-Guimond et le lieutenant Fullmer.

Sur la photo de gauche, en bas, c'est le jeune Peter Morgan qui semble très heureux de graduer. L'instructeur Franc-Guimond semble également très fier de son élève.

Adroite, le lieutenant-colonel Kreklewetz remet un casque à Sheila Walker qui est clouée sur une chaise roulante, la rendant ainsi membre honoraire de la Brigade.

Ces cours sur la prévention des incendies sont préparés expressément pour les jeunes et ils devraient être donnés dans toutes les écoles et non seulement sur les bases militaires. En effet, la formation qu'acquièrent ces jeunes leur reste pour la vie et les rend aptes à faire face aux difficultés pouvant survenir en cas d'incendie, pouvant de ce fait leur sauver la vie. De plus, ils sont préparés à déceler les risques d'incendies, là où sans cette formation, ils ne trouveraient rien d'anormal.

Récente exhortation de Paul VI sur le renouveau de la vie religieuse

On attendait depuis quelque temps un document romain sur la vie religieuse. Comme celle-ci est en évolution très rapide et qu'elle paraît même menacée, on souhaitait ou on redoutait, selon les opinions, un texte dramatique de condamnations sévères ou d'innovations hardies. Ni l'un ni l'autre, la lettre du Pape est une ardente exhortation, de style direct et positif, à une incessante rénovation dans la ligne de Vatican II. Pas de théories ou de lois nouvelles, mais un rappel de l'Evangile et des enseignements les plus autorisés de l'Eglise.

Positif, le document met l'accent sur les éléments premiers et essentiels: la pratique des trois conseils évangéliques, la nécessité d'une constante rénovation intérieure, le sérieux des exigences de la vie religieuse et du témoignage d'une vie consacrée à Dieu, la fidélité souple à la forme particulière de chaque institut. Au sujet de la pauvreté, signalons une insistance plus forte que jamais sur le souci social de tout ce qui existe de pauvreté injuste dans le monde.

Le Pape n'ignore pas les conditions concrètes d'existence des religieux. Il touche quelques-uns des problèmes, mais il fait sensiblement preuve d'un grand sens du relatif. Au sujet des dimensions de la communauté locale, il pèse les avantages respectifs de la petite et de la grande communauté. Il sait aussi qu'on est fréquemment dans le cas d'avoir à travailler en dehors de la communauté. Tout en reconnaissant que certaines situations peuvent justifier le port de l'habit laïque, il affirme la convenance de l'habit religieux. Une lecture attentive révèle beaucoup d'autres menaces significatives dont il est impossible de rendre compte ici.

D'aucuns trouveront peut-être ce document anodin. Il mérite pourtant d'être pris pour ce qu'il veut être. Il n'a pas le ton tragique; il invite seulement à un effort sérieux de rénovation, dans l'esprit de l'Evangile. Il ne cache pas les difficultés, mais il respire l'optimisme du don total et joyeux. Il encourage l'amour accueillant à notre monde, mais pour lui offrir un témoignage très différent du monde. Empreinte d'esprit évangélique, cette exhortation est de nature à redonner confiance. Elle portera du fruit, si tous les intéressés, en premier lieu les religieux et religieuses eux-mêmes, mais aussi tout le peuple chrétien, la prennent au sérieux.